

8 MILLIONS DE PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES SERONT DÉLIVRÉS AVANT NOVEMBRE !



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 24 Avril 2015 - 5 Rajab 1436 - N° 939 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

REPRÉSENTANT LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA, AU 60^e ANNIVERSAIRE DE LA CONFÉRENCE AFRO-ASIAITIQUE DE BANDUNG

M. Bensalah
reçu à Jakarta par le
Président indonésien

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC-FRANCE
Un député français
interpelle Laurent Fabius
sur la nécessité
d'appliquer le droit
du peuple sahraoui
à l'autodétermination

ALGÉRIE-TURQUIE
Examen
de la coopération
bilatérale dans
la réhabilitation
des monuments
historiques

Une délégation
parlementaire
algérienne aux
réunions du
Parlement arabe
à Djibouti

p.15

21° : ALGER
33° : TAMANRASSET p. 2

p.28

p.28

p.28

p.28

TEBBOUNE SORT DE SA RÉSERVE :

125.000
LOGEMENTS SOCIAUX
VACANTS OU OCCUPÉS
PAR D'AUTRES QUE LES
BÉNÉFICIAIRES RÉELS



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Abdelmajid Teboune a révélé hier jeudi que plus de 125.000 logements sociaux publics étaient vacants ou occupés par des personnes autres que les bénéficiaires réels. Plus de 125.000 logements sociaux publics vacants ou occupés par des personnes autres que les bénéficiaires initiaux ont été recensés à début avril, a fait savoir le ministre dans une déclaration à la presse en marge d'une séance de questions orales au Conseil de la nation. Les Offices de gestion et de promotion immobilière ont lancé début avril une enquête à travers le territoire national pour recenser les logements sociaux publics vacants ou occupés par des non-bénéficiaires. Cette enquête se poursuit, a ajouté le ministre pour qui le chiffre est appelé à la hausse. Sur la base des résultats de l'enquête, le ministère soumettra un rapport au gouvernement pour prendre les mesures nécessaires pour la régularisation de ces logements notamment ceux cédés aux tiers en infraction à la loi.

p.4

SÛRETÉ NATIONALE-SANTÉ

Hamel :
«Promouvoir la formation
continue à distance
en médecine»

Publication d'une
série de contributions
sur les changements
climatiques par un
expert algérien

SAISON ESTIVALE
12 millions
d'estivants
attendus
à Boumerdès !

TAMANRASSET
Large affluence
aux journées d'information
sur le centre d'instruction
de l'infanterie d'In-M'guel

p.3

SANTÉ

Diabète
Le cœur
est plus
fragile

Pages 12-13

LUTTE CONTRE
LA DROGUE

Le Groupe
Pompidou
salue les efforts
de l'Algérie

FOOTBALL

LIQUE 1 MOBILIS (26^e J)

Duel à distance
entre le leader
et son dauphin,
derby couperet
à Omar-Hamadi

p.10

p.21

MDN

Arrestation de
3 contrebandiers
à Adrar

Trois (3) contrebandiers ont été arrêtés mercredi à Adrar par un détachement de l'ANP, qui a également saisi 2x8 quintaux de denrées alimentaires et 1920 litres de carburant destinés à la contrebande, a indiqué hier le MDN.

p. 3

Météo



Régions Nord : 21° à Alger

Brume et nuages bas en matinée près des côtes et dans les vallées Ouest et Centre, puis temps passagèrement nuageux en cours de journée. Temps partiellement voilé sur les régions Est avec formation de foyers orageux isolés vers les Hauts-Plateaux et les Aurès à partir de l'après-midi et soirée. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera belle à peu agitée.

Régions Sud : 31° à Tamanrasset

Temps assez chaud et partiellement voilé vers les Oasis, le Sahara Oriental et le Hoggar/Tassili avec tendance orageuse en cours de journée. Ailleurs, temps assez chaud et ensoleillé. Les vents seront modérés en général avec soulèvements de sable locaux.

DEMAIN À L'UNIVERSITÉ LARBI TEBESSI DE TÉBESSA
Forum régional du mouvement associatif des wilayas de l'Est



Le Forum régional du mouvement associatif des wilayas de l'Est, aura lieu demain samedi 25 avril 2015 à l'université Larbi Tebessi de Tébessa. Le Forum se penchera entre autres, sur les questions liées aux intérêts suprêmes de la nation, notamment les amendements de la Constitution et les réformes initiées par le

président de la République, concernant l'avenir de l'Algérie. Il

débouchera certainement sur des propositions pour la création d'un Forum national qui veillera à la coordination des tâches entre ses membres, au développement des activités et à l'organisation du mouvement associatif.

DIMANCHE 26 AVRIL
40e anniversaire de la libération du Vietnam

À l'occasion du 40e anniversaire de la libération du Sud du Vietnam et de la réunification du Vietnam (30/04/1975-30/04/2015), l'ambassadeur extraordinaire plénipotentiaire du Vietnam en Algérie, Son Excellence Vu The Hiep, donnera une conférence de presse, dimanche 26 avril 2015 à partir de 9h15, au siège de l'ambassade, 30 rue Chénoua, Hydra, Alger.

ANR
Meeting demain à Tissemsilt



Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, animera un meeting populaire, demain samedi 25 avril à 9h30 à la maison de la Culture Rouïs Amar, de Tissemsilt.

FRONT DU CHANGEMENT
Réunion du bureau national



Le président du parti du Front du changement, M. Abdelmadjid Menasra, présidera ce matin à 10h au siège du parti à Alger, l'ouverture des travaux de la réunion des membres du bureau national du parti.

FNA
AG du bureau de wilaya de Tipasa



Le président du FNA, M. Moussa Touati, présidera cet après-midi à partir de 15h à la mutuelle des travailleurs de l'Education et de la Culture de Tipasa, les travaux de la réunion de l'assemblée générale du bureau de wilaya.

LES 27 ET 28 AVRIL À L'AURASSI
62e session du Comité de liaison de la route transsaharienne

Dans le cadre d'une révolution africaine visant à doter le continent d'un réseau routier reliant Alger-Lagos, l'Algérie abritera le lundi et mardi 27/28 avril 2015 à l'hôtel El Aurassi, la 62e session du Comité de liaison de la route transsaharienne. Cette rencontre aura lieu le lundi et mardi 27/28 avril 2015 à l'hôtel El Aurassi, en présence du ministre des Travaux publics Ab-



delkader Kadi, les représentants des pays membres du CLRT, les représentants des institutions financières nationales et internationales et les ambassadeurs des pays concernés par ce grand projet.

TRAUX PUBLICS
Kadi demain à Ghardaïa

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, effectuera samedi et dimanche 25/26 avril 2015, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Ghardaïa.



TRANSPORTS

Ghoul dimanche à Djelfa



Le ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, effectuera dimanche 26 avril 2015, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Djelfa.



EDUCATION NATIONALE
Benghabrit les 25 et 26 avril à Biskra et Batna



La ministre de l'Éducation nationale, Mme Nouria Benghabrit, effectuera demain samedi 25 avril, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans les wilayas de Biskra et Batna.

MOBILIS-FAF
Dame Coupe dimanche à Béjaïa



Mobilis et la Fédération algérienne de football, organisent la caravane « Coupe d'Algérie 2015 », pour une exposition itinérante de Dame Coupe. En effet, Dame Coupe d'Algérie sera l'invité d'honneur de la capitale des Hammadiates, ce dimanche 26 avril 2015 à partir de 9h à la maison de la culture Taous Amrouche, de la wilaya de Béjaïa. L'exposition du prestigieux trophée national est dédiée à l'honneur du club le plus populaire de la région de Yemma Gouraya, en l'occurrence le MO Béjaïa, finaliste pour la première fois de son histoire de cette compétition, et sérieux prétendant pour le sacre final du championnat de la Ligue 1 Mobilis. Cet événement, inédit dans l'organisation de la Coupe d'Algérie, sera ouvert au grand public et aux fans des Crabes. Ainsi, des visites seront prévues pour les écoliers des établissements scolaires voisins et les responsables des autorités locales. Mobilis le partenaire officiel de la Coupe d'Algérie, se réjouit cette année de voir deux des clubs qu'il parraine animer cette finale, et félicite déjà le MOB et le RCA pour cette belle performance.

DEMAIN À L'ESSTS
Journée d'étude sur la loi relative au développement des activités physiques et sportives

Le ministre des sports, M. Mohamed Tahmi, présidera demain samedi 25 avril 15h à l'École supérieure des sciences et technologies du sport de Dely Ibrahim, l'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur les textes d'application de la loi 13-05, relative au développement des activités physiques et sportives.



DU 26 AVRIL AU 10 MAI À DAR ABDELTIF

Ateliers de création « Art thérapie »



L'Agence algérienne pour le développement culturel (AACD), organise du 26 avril au 10 mai 2015 à Dar Abdeltif (El Hamma), les ateliers de création « Art thérapie », avec l'artiste plasticien Tidjani Benlarbi.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le décret exécutif fixant les conditions de détachement des élus locaux vise à préserver leur niveau de vie

Le ministre d'Etat ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz a indiqué hier à Alger que les dispositions du décret exécutif fixant les conditions de détachement des élus locaux vise à préserver leur niveau de vie pour qu'ils se consacrent pleinement au service du citoyen.



Dans une réponse écrite à un membre de l'Assemblée populaire nationale, dont l'APS a reçu une copie, M. Belaïz a soutenu que le dit décret «a été promulgué pour permettre aux élus exerçant leurs fonctions en qualité de membres permanents dans le cadre du détachement de bénéficier d'indemnités à la hauteur des missions qu'ils accomplissent».

Des vice-président d'assemblées populaires communales ont soulevé des préoccupations liées à la baisse de leur traitement du fait d'une contradiction découlant de l'article 7 du décret exécutif 91/13 du 25 février 2013 fixant les conditions de détachement des élus locaux et les indemnités qui leurs sont allouées. L'article 7 stipule

que «dans le cas où l'indemnité prévue aux articles 4 et 5 est inférieure au traitement ou salaire perçu par l'élue au titre de son poste de travail dans son organisme employeur d'origine, l'indemnité versée devra correspondre à la rémunération mensuelle perçue dans son emploi d'origine avant son élection».

En vertu de l'article 7, les élus permanents ont le choix de bénéficier des indemnités énoncées par les articles 4 et 5 ou conserver leurs traitements s'ils sont plus conséquents», a expliqué le ministre précisant que l'arrêté interministériel n°6 (Intérieur, Finances et direction générale de la Fonction publique) daté du 28 octobre 2013 définitait les modalités d'application du

décret susmentionné. Cet arrêté précise dans son deuxième paragraphe que pour les élus qui ont choisi le traitement qu'ils percevaient au titre de leur poste de travail dans leur organisme employeur d'origine, ce traitement est composé d'un salaire de base, une indemnité d'expérience professionnelle et autres allocations et primes y compris non mensuelles, à l'exception des éléments non soumis aux cotisations de la Sécurité sociale, a-t-il détaillé.

«L'élue qui aura choisi de conserver le traitement qu'il percevait au titre de son poste de travail dans son organisme employeur d'origine, percevra la totalité de son salaire», a assuré le ministre.

ADMINISTRATION

Mise en service d'un site Intranet pour faciliter le suivi des étapes d'établissement du passeport biométrique

Un site Intranet a été mis en service hier au Centre national des titres et documents sécurisés au niveau de toutes les daïras des différentes wilayas du pays dans le but d'assurer le suivi des étapes d'établissement du passeport biométrique.

L'objectif du lancement de ce site réside dans la «facilitation du suivi des différentes étapes d'établissement du passeport biométrique», a indiqué le directeur général chargé de la modernisation des documents et archives au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, Abderrazek Henni, qui présidait l'ouverture de la journée de formation au profit des cadres administratifs des daïras.

Il a précisé qu'à la faveur de ce site, les fonctionnaires administratifs au niveau des daïras pourront «apporter des réponses rapides aux différentes interrogations des demandeurs du passeport biométrique et déterminer les raisons du retard accusé dans l'opération d'établissement de ce document habituellement délivré dans un délai de 15 jours».

Il a affirmé que les délais de délivrance du passeport biométrique «diffèrent en fonction du nombre des demandeurs au niveau des daïras», soulignant la possibilité d'émettre ce document en «moins de 10 jours dans certaines daïras».

D'autre part, M. Henni a ajouté que les services du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales s'emploient à «développer les systèmes informatiques notamment en ce qui a trait au rythme de délivrance du passeport biométrique», estimant que le centre national des titres et documents sécurisés «a émis à ce jour 5.200.000 passeports biométriques». Répondant à une question sur la grande affluence probable des demandeurs de ce document durant les mois prochains, il a assuré que «toutes les mesures nécessaires ont été prises pour répondre à ces demandes», rappelant que le centre «est appelé à émettre plus de 2 millions de passeports biométriques afin d'atteindre les 8 millions d'unités avant novembre prochain conformément aux engagements de l'Etat pris à cet effet». A cette occasion, M. Henni a estimé important d'«être précis» lors de l'introduction des données personnelles des demandeurs afin de réduire la marge d'erreur. De son côté, le directeur du Centre national des titres et documents sécurisés, Hassen Boualem, a affirmé que celui-ci organisait des sessions de formation continue au profit des profs ingénieurs et techniciens opérant dans le domaine du suivi des étapes d'émission du passeport biométrique.

TAMANRASSET

Large affluence aux journées d'information sur le centre d'instruction de l'infanterie d'In-M'guel

Les Journées d'information ouvertes jeudi sur le centre d'instruction de l'infanterie Mohamed Sebèkh à In-M'guel, relevant de la 6^e Région militaire (6^eRM-Tamanrasset), ont drainé un large public venu s'enquérir des différentes missions et activités de cet établissement militaire.

Ouverte, au nom du commandant de la 6^e Région militaire, par le commandant du centre du bureau régional des opérations à la 6^eRM, le colonel Kessouri Ammar, cette manifestation d'information s'insère dans le cadre du programme de communication arrêté par le haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) portant consolidation de la relation

ANP-Nation et le rapprochement de l'institution militaire du citoyen.

Elle permet de faire connaître le centre d'instruction de l'infanterie et ses moyens pédagogiques et militaires utilisés dans le cadre de la formation, a-t-il ajouté.

Cette manifestation, qui s'étalerait jusqu'à lundi prochain, vise à informer le public, notamment les jeunes, sur les différentes activités et missions dévolues à ce corps de l'ANP, les phases de formation, théorique et pratique, en plus de ses activités culturelles et de loisirs, ainsi que les équipements utilisés par le combattant, dont des modèles d'armes légères et d'équipements médicaux. L'exposition mise

sur pied concomitamment, dans le cadre de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, comporte des affiches sur le groupe historique des 22, et sur certains hauts faits d'armes ayant jalonné la glorieuse guerre de libération, en plus d'autres informations sur la contribution de la femme algérienne à la Révolution. Ouvert le 28 janvier 1978 dans la région d'In-M'guel, ce centre dispose de structures et moyens pédagogiques susceptibles d'assurer une formation militaire de base, dont des salles de cours et autres servitudes, tels que terrains de sports, parcours d'obstacles et champs de tir.

SÛRETÉ NATIONALE

Hamel : Promouvoir la formation continue à distance en médecine

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel a souligné hier à Alger l'importance de promouvoir la formation continue à distance et les échanges d'informations médicales entre les médecins spécialistes au niveau national.

Après l'inauguration du service des urgences chirurgicales et de réanimation de l'hôpital de la sûreté nationale «les Glycines», M. Hamel a souligné l'importance de cette structure qui vient renforcer le système de santé de la sûreté nationale. A cette occasion, le directeur général de la sûreté nationale s'est félicité du «niveau technique et professionnel élevé du staff médical de cet hôpital et de tous les établissements hospitaliers relevant de la Sûreté nationale».

M. Hamel, qui a assisté à la diffusion d'une visioconférence entre l'hôpital «les Glycines» et des centres médicaux relevant du secteur dans les wilayas de Naâma, Ghardaïa, Sidi Bel-Abbès et Annaba, a appelé à «promouvoir la formation continue à distance et les échanges d'informations médicales entre les médecins spécialistes au niveau national».

Il a également assisté à la diffusion d'une visioconférence d'une transplantation rénale pour permettre au staff médical des centres hospitaliers du secteur dans les quatre wilayas suscitées de tirer profit de l'expérience des médecins de l'hôpital «les Glycines».

Dans le même cadre, le chef du service central de la santé, de l'action sociale et des sports de la DGSN, le commissaire divisionnaire Aboubakr Abou Ahmed a indiqué que le service des urgences chirurgicales de l'hôpital «les Glycines» a fait l'objet d'une opération d'aménagement d'envergure en vue de fournir au staff médical toutes les facilités nécessaires pour accomplir pleinement sa mission.

Le même responsable a souligné l'importance des technologies de l'information et de la communication dans la promotion de la formation continue à distance et des échanges d'informations médicales entre les médecins des centres hospitaliers du secteur à travers les différentes wilayas du pays.

MDN

Arrestation de trois contrebandiers à Adrar

Trois (3) contrebandiers ont été arrêtés mercredi à Adrar par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui a également saisi 218 quintaux de denrées alimentaires et 1920 litres de carburant destinés à la contrebande, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande, un détachement, relevant du secteur opérationnel d'Adrar (3^e Région militaire) et en coordination avec les éléments de la Sûreté nationale, a intercepté le 22 avril 2015 trois (3) contrebandiers et a saisi un camion, 218 quintaux de denrées alimentaires et une quantité de 1.920 litres de carburant destinée à la contrebande», a précisé la même source dans un communiqué.

De même, un détachement, relevant du secteur opérationnel d'El Oued (4^e Région militaire) a arrêté un contrebandier conduisant un camion chargé d'une quantité de 13.101 bouteilles de différents types de boissons», a ajouté le communiqué.

Par ailleurs, et au niveau de la 6^e Région militaire, un détachement, relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, «a appréhendé trois (3) contrebandiers et a saisi deux (2) camions chargés de 265 quintaux de denrées alimentaires et de 1.000 litres de carburant destinés à la contrebande», a fait savoir le MDN.

MÉTRO D'ALGER : GHOUL L'A AFFIRME La ligne Hai El Bard-El Harrach livrée en juin 2015



Hai El Badr-El Harrach compte quatre stations sur 4 km, et dont le coût de réalisation est de 110 millions d'euros.

M. Ghoul a également souligné que l'extension d'El Harrach vers l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger sur 9 km avec 8 stations sera achevée en 2018, soit en même temps que le nouvel aéroport.

En plus de la station d'El Harrach, le ministre a visité le projet d'extension du lot Place des martyrs-Taleb Abderrahmane (Bab El Oued), alors que l'extension Grande Poste-place des Martyrs sera livrée en 2017.

Quant à l'extension Hai El Badr-Aïn Naïda, le ministre a indiqué que les travaux de réalisation sont achevés à 95%. Mais, le projet, qui devait être initialement livré en avril 2015, a été retardé. Le ministre n'a donné aucune explication sur ce retard et aucune nouvelle date pour la livraison du projet n'a été annoncée.

Quand au projet Aïn Naïda-Baraki, les études sont terminées et «on est à la phase de préparation du lancement des travaux», a souligné M. Ghoul.

La réception et l'exploitation de la ligne du métro d'Alger "Hai El Badr-El Harrach" est prévue au mois de juin 2015, a affirmé hier à Alger le ministre des Transports Amar Ghoul au cours d'une visite sur le site du chantier.

A la station d'El Harrach-centre, le ministre a indiqué que les travaux de réalisation de cette ligne sont avancés à 95% dans les stations et à hauteur de 99% pour les tunnels et la pose des voies, ce qui «devrait permettre ensuite le début des essais techniques avant de passer à l'exploitation», a précisé le ministre. La ligne de métro

CARBURANT

Le retard dans l'acheminement et l'approvisionnement à l'origine des perturbations dans les stations



des difficultés d'acheminement (transport routier).

Il a précisé que le déficit des capacités actuelles de stockage de l'Entreprise nationale de distribution et de commercialisation des produits pétroliers (Naftal) a accentué cette situation, ajoutant que ces capacités ne couvraient qu'une semaine des besoins du marché national en carburant. Le ministre a rappelé que des projets étaient actuellement en cours de réalisation pour porter les capacités de stockage à 30 jours à l'horizon 2020.

Par ailleurs, les quatre nouvelles raffineries qui seront réalisées à l'horizon 2018-2019, seront dotées de centres de stockage d'une capacité de 300.000 tonnes chacune, a-t-il ajouté. L'élargissement du réseau de pipeline, estimé actuellement à plus de 1.000 km, devrait quant à lui, se substituer au transport routier qui nécessite beaucoup de temps et qui mobilise des milliers de camions citerne pour silloner le territoire national. Le marché national a connu récemment des perturbations d'approvisionnement des stations de carburant dans certaines régions du pays suscitant une pression dans la majorité des stations sur fond de rumeur de pénurie, selon Naftal.

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, a affirmé jeudi que les perturbations de distribution de carburant enregistrées récemment au niveau niveau des stations de service étaient dues au retard accusé dans l'acheminement et l'approvisionnement en dépit de la disponibilité du produit soulignant la nécessité d'augmenter les capacités de stockage.

M. Yousfi qui répondait aux membres du Conseil de la nation lors d'une séance consacrée aux questions orales, a indiqué que les perturbations enregistrées récemment dans la distribution du carburant ne sont pas dues à une pénurie, la production étant stable, mais à des problèmes de transport liés notamment à la mise en rade des tankers en raison des conditions climatiques et à

125.000 logements sociaux vacants ou occupés par d'autres que les bénéficiaires réels

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Abdelmadjid Tebboune a révélé hier que plus de 125.000 logements sociaux publics étaient vacants ou occupés par des personnes autres que les bénéficiaires réels.

Plus de 125.000 logements sociaux publics vacants ou occupés par des personnes autres que les bénéficiaires initiaux ont été recensés à début avril, a fait savoir le ministre dans une déclaration à la presse en marge d'une séance de questions orales au Conseil de la nation.

Les offices de gestion et de promotion immobilière ont lancé début avril une enquête à travers le territoire national pour recenser les logements sociaux publics vacants ou occupés par des non bénéficiaires.

Cette enquête se poursuit, a ajouté le ministre pour qui le chiffre est appelé à la hausse. Sur la base des résultats de l'enquête, le ministère soumettra un rapport au gouvernement



pour prendre les mesures nécessaires pour la régularisation de ces logements notamment ceux cédés aux tiers en infraction à la loi.

Dans sa réponse à une question orale d'un membre du conseil de la nation sur la situation urbanistique du pays, le ministre a indiqué que les constructions inachevées et non conformes aux règles d'urbanisme seront démolies si les propriétaires ne se mettent pas en conformité avant août 2016.

Les délais fixés par la loi 08-15 relative à la régularisation des constructions ne seront pas progressés, a-t-il averti soulignant que plus de 70% des demandes soumises aux communes à cet effet ont été traitées.

La réhabilitation du paysage urbain des villes et villages du territoire national est une priorité pour le secteur mais il est difficile actuellement de concilier entre les exigences de quantité et de qualité en raison de la forte demande sur le logement, a encore soutenu le ministre.

Cependant, a poursuivi M. Tebboune, avec l'élimination de l'habitat précaire à l'horizon 2016 et la progression dans la distribution des différents programmes de logement public, le secteur passera à l'étape d'amélioration qualitative.

Il a annoncé que son département ministériel était en négociation, depuis une semaine, avec des pays européens sur un projet de jumelage au profit de l'agence nationale d'urbanisme notamment pour la formation de spécialistes.

La France reconnaîtra tôt ou tard les crimes commis en Algérie

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a indiqué hier à Alger que la France reconnaîtra, tôt ou tard, les crimes perpétrés contre le peuple algérien pendant l'époque coloniale.

La France «reconnaîtra tôt ou tard les crimes perpétrés en Algérie», a déclaré M. Zitouni à la presse en marge de la séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales.

«Nous transmettrons le message de génération en génération (...) tout comme nous nous enorgueillissons de nos aïeux», a-t-il dit en réponse à une question sur les dernières déclarations du président français François Hollande.



Il a annoncé l'organisation les 4 et 5 mai prochain à Oran d'une conférence sur la torture pratiquée à l'encontre du peuple algérien durant l'époque coloniale, soulignant que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de l'effort consenti pour faire connaître les tragédies endurées par les Algériens à ce moment de l'histoire.

Il a souligné également la récente visite en Algérie du secrétaire d'Etat français chargé des anciens combattants et de la mémoire, Jean Marc Todeschini, en Algérie, la qualifiant d'initiative «appréciable» mais «insuffisante». Il a rappelé à ce propos, les massacres commis par la France en Algérie durant et avant la révolution dont les massacres du 8 mai 1945, les effets des essais nucléaires dans le Sahara algérien et les tragédies générées par les

lignes Challe et Morice. S'adressant à un membre du Conseil de la nation, Mohamed Zbiri, le ministre des Moudjahidines a assuré que «tous les dossiers déposés au niveau du ministère jusqu'à décembre 2014 et relatifs aux pensions et taux d'invalidité des moudjahidines, ont été assassinés tout comme c'est le cas pour les dossiers des mois de janvier et février». «Seuls les nouveaux dossiers sont en cours d'examen», a-t-il tenu à dire.

En vue d'une meilleure prise en charge de cette catégorie, il a révélé l'existence d'un «programme pour de nouvelles consultations médicales des moudjahidines et ayants droit».

Concernant la proposition de M. Zbiri sur la réduction de 5 à 3 ans du délai d'attribution de la licence pour l'acquisition d'un véhicule touristique pour les moudjahidines et ayants droit, M. Zitouni a souligné que «ces dispositions ont été établies en vertu de la loi et ne peuvent en aucune manière faire l'objet de révision sauf dans le cadre d'un amendement», faisant remarquer que ce délai (5 ans) était «raisonnable et acceptable».

Pour ce qui est de la proposition relative à l'uniformisation du taux d'invalidité chez les moudjahidines, le ministre a précisé que cette question était «du ressort des commissions médicales au niveau des différentes wilayas sous l'égide de la commission centrale médicale habilitée à établir ce taux sur la base de critères précis».

SAISON ESTIVALE

12 millions d'estivants attendus à Boumerdès

Les préparatifs de la prochaine saison estivale ont été entamés dans la wilaya de Boumerdès afin d'atteindre l'objectif d'attirer pas moins de 12 millions d'estivants, a-t-on appris, hier, du directeur du Tourisme et de l'artisanat.

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles le flux sans cesse croissant des estivants sur la côte de la wilaya, une enveloppe combinée de plus de 460 millions DA a été mobilisée pour l'aménagement des 35 plages autorisées à la baignade, a indiqué à l'APS Zoulim Nour. L'aménagement de ces plages consistera, selon lui, à leur dotation en les commodités nécessaires pour la détente et la quétitude des estivants, à travers notamment la réalisation d'accès, de l'éclairage public, de parkings et de postes de garde, en sus de l'aménagement d'aires de jeu pour

enfants et de campings pour familles, boutiques et autres boutiques publiques. Il a, également, fait part d'autres opérations, toujours en cours, pour l'aménagement et l'équipement de 12 plages autorisées à la baignade. Il s'agit, en l'occurrence, des plages des Salines de Dellys, Daouda El Bahri, Zemmouri Sahel, Souani 1 et 2 à Sidi Daoud, de même que les plages El Marmala et El Karma - est et ouest de Boumerdès, Hadjeret Zaouch, Sidi El Khiter, Edarbi et Mazer de Cap Djinet.

A cela s'ajoute un autre programme pour l'aménagement de 12 autres plages à Boudouaou El Bahri-ouest, les 800 logements, Boumerdès-est et Zemmouri est et ouest, ainsi que les plages Kebkab, familiale, Abdel ouirh de Cap Djinet, de Sahel Bouberak, Sahel Sidi Daoud, et Salines -ouest et est de

Dellys, a détaillé le même responsable. Parallèlement, il a été procédé, en collaboration avec les communes cotoières concernées et des opérateurs privés, à l'aménagement et à l'embellissement de plusieurs sites de détente, de forêts et d'espaces verts, tous situés dans les périphéries des plages.

Les structures d'accueil et autres établissements hôteliers de la wilaya ont, également, pris les devants pour améliorer leurs prestations, en faisant bénéficier leurs employés de sessions de formation en la matière, alors que des sorties sur le terrain sont actuellement effectuées par les services concernés, à leurs niveaux, aux fins de constater le déroulement des préparatifs pour garantir les meilleures conditions de séjour aux visiteurs de la wilaya, a ajouté M. Zoulim.

Khomri appelle les jeunes à investir dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme

Le ministre de la Jeunesse Abdelkader Khomri a appelé mercredi soir les jeunes à investir dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme et des services pour créer des richesses et éradiquer le chômage.

Invité de l'émission «Hiwar Essaa» de la Télévision algérienne, M. Khomri a souligné qu'il est temps que les jeunes investissent dans les secteurs de l'agriculture, des services, du tourisme et de l'industrie de transformation afin d'en finir avec la dépendance pétrolière et construire une économie nationale capable de satisfaire les besoins du peuple».

Il a ajouté que le pays possède d'énormes ressources dans ces secteurs et les jeunes



n'ont qu'à y investir», précisant que l'Etat est prêt à leur apporter le soutien nécessaire».

Le même responsable a évoqué le plan de son département pour la prise en charge des préoccupations des jeunes en matière d'emploi et de loisirs en application du programme du président de la

République Abdelaziz Bouteflika dans ce secteur.

Répondant à une question sur la création d'un parlement des jeunes, le ministre a indiqué qu'un projet de création d'un conseil supérieur de la jeunesse est en cours d'examen, qui aura pour mission la prise en charge des problèmes

de la jeunesse. S'agissant du projet de création d'une chaîne de télévision pour les jeunes, M. Khomri a indiqué que «l'étude préliminaire a été faite», ajoutant que la décision finale revenait au Premier ministre.

À propos du printemps arabe, le ministre a «salué» l'engagement des jeunes Algériens à œuvrer à la préservation de nos acquis notamment la sécurité, la stabilité, l'unité et la souveraineté nationale», réalisés grâce à «la politique de paix et de réconciliation nationale».

Le responsable du secteur de la jeunesse a appelé les médias nationaux et les différents acteurs de la société à être à l'écoute des jeunes afin de permettre à cette catégorie de contribuer à l'édition du pays.

Le ministère de l'Education veillera à la «régularité» du recrutement des enseignants

Le ministère de l'Education nationale veillera à la «régularité» de l'opération de recrutement sur titre de plus de 19.000 postes budgétaires, prévue le 27 mai prochain, a indiqué hier le directeur des ressources humaines au ministère, Abdelhakim Belabed.

«Nous veillerons à la transparence et à l'équité de l'opération de recrutement», a indiqué M. Belabed sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne, précisant qu'il y aura «des contrôles inopinés» pendant le déroulement de l'opération.

Il a déclaré que des inspections «auront lieu même le jour du concours», mettant en



garde contre «tout agissement de nature à entacher la crédibilité de l'opération».

Rappelant que le dépôt des dossiers prendra fin le 12 mai

prochain, le même responsable a souligné que la ministre de l'Education nationale (Noureddine Benghabrit) a instruit l'ensemble des directeurs de l'édu-

cation au niveau des wilayas du pays pour un déroulement «adéquat» et «serein» de l'opération du recrutement.

S'agissant des spécialités concernées par le concours, l'intervenant a fait savoir que «des profils ont été autorisés à participer à ce concours», citant 16 spécialités qui «vont enrichir les profils de l'enseignement primaire».

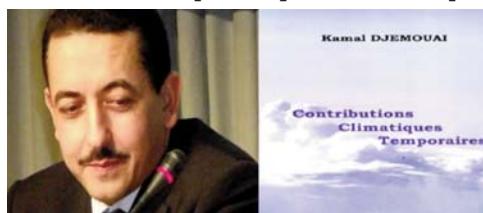
L'opération, note le responsable, «concerne les titulaires de licences didactiques», relevant, par ailleurs, «la dimension informatique qu'on est en train d'installer dans les trois paliers de l'enseignement à l'ère des nouvelles technologies».

Publication d'une série de contributions sur les changements climatiques par un expert algérien

Une série de contributions sur les changements climatiques visant à sensibiliser l'opinion publique sur la protection de l'environnement a été publiée dans un ouvrage de Kamal Djemouai, cadre supérieur au ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire.

Intitulé «Contributions climatiques temporaires», l'ouvrage d'une centaine de pages se veut un outil de vulgarisation de tout ce qui a trait à la protection de l'environnement.

Riche de son expérience pour avoir pris part et négocié, au nom de l'Algérie et de l'Afrique, diverses questions du processus de la Convention cadre des Nations



unies sur les changements climatiques depuis 2004. M. Djemouai tente à travers cet ouvrage d'apporter des éclaircissements sur les éléments devant être pris en compte dans ce qui est appelé «nouveau régime climatique mondial». Pour cet ingénieur agronome, détenteur d'un magister en éva-

luation environnemental et spécialiste des changements climatiques, tous les pays du processus des négociations climatiques sont appelés à «s'organiser de façon à faire face aux impacts et conséquences du changement climatique», estimant qu'il s'agit d'une lutte qui va durer encore des décennies. Il a de ce fait recommandé à tous les pays de faire annonce de leurs

efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre, «sous forme de contributions qualitatives et quantitatives» dans le but de constituer la base d'un nouvel accord climatique mondial, lors du sommet sur le climat prévu à Paris en décembre prochain.

CHLEF

380 postes budgétaires dans le secteur de l'Education

Le secteur de l'Education nationale dans la wilaya de Chlef, offre trois cent quatre-vingt (380) nouveaux postes budgétaires au titre d'un concours sur titre englobant les trois paliers scolaires (primaire, moyen et secondaire), a-t-on appris, hier, auprès de la direction du secteur.

«La direction de l'Education de la wilaya a entamé mercredi la réception des dossiers de candidature pour ce concours de recrutement, qui se poursuivra jusqu'au 12 mai prochain», a-t-on ajouté de même source, signalant l'affichage, au profit des concernés, de toutes les informations relatives au nombre de postes ouverts

dans chaque palier, de même que les spécialités à pourvoir.

La plus grande partie de ces postes reviennent au cycle primaire avec 190 postes offerts pour les langues arabe et française, alors que le cycle moyen a été destinataire de 185 postes.

Pour l'année scolaire 2015-2016, la wilaya de Chlef prévoit l'accueil de près de 145.000 nouveaux élèves dans les classes de première année primaire, un effectif en hausse comparativement à l'année scolaire 2014-2015, qui a enregistré 120.000 nouveaux inscrits dans le cycle primaire, a indiqué, pour sa part, le chef du service

concours et scolarité, Djamel Benfreh.

Il a, également, fait part d'une prévision d'accueil de près de 17.000 élèves en classes préparatoires, dont les inscriptions ont été entamées depuis le début du mois courant jusqu'à la rentrée scolaire prochaine, a-t-il informé. Des classes seront ouvertes, durant la prochaine rentrée aux enfants aux besoins spécifiques, dont les autistes, en coordination avec la direction de l'action sociale, a-t-il ajouté, signalant l'ouverture programmée de trois (3) nouvelles écoles primaires, attendues à la réception en septembre prochain.

APS

**PARTI DU FLN :
RÉUNION DES
75 MOUHAFADHAS
EN PRÉVISION
DU 10^e CONGRÈS
« Un grand parti
pour l'Algérie
nouvelle ! »**

O.Larbi

Amar Saâdani avait reçu les responsables, anciens et nouveaux des mouhafadhas du parti du FLN au pied de 3 marches en signe de déférence ; geste apprécié...

Ils étaient donc tous là, avec une pochette contenant les statuts du parti, le règlement intérieur et des instructions pour la conduite des opérations de désignation des militants élus pour participer au Congrès.

Le climat général est sérieux sans être guindé.

Bilan de la structuration des nouvelles mouhafadhas :

Amar Saâdani procède à l'appel des mouhafadhs et se félicite de la présence ponctuelle de tous : «Nous sommes ici, pour préparer le 10^e congrès du parti du FLN.»

Il faut observer que cette opération tant décrite est finalement une réussite, «un pas important pour la réussite du congrès, car les mouhafadhs sont les représentants de la base du parti».

L'Algérie a grandi

« Nous sommes un peuple, une nation qui a grandi, avec sa force démographique, son organisation institutionnelle, sa gouvernance, sa jeunesse, sa matière grise, l'ANP et les services de sécurité qui sont le bouclier qui garantit sécurité et stabilité pour le développement et le progrès. Le parti du FLN est fier de faire partie des forces fidèles au Service de Novembre. »

Le président et le parti du FLN

Amar Saâdani déclare que le parti du FLN doit jouer un rôle important ; pour cela, il doit se renouveler, rajeunir. Le renouveau dans les méthodes, le style, le travail au quotidien pour le pays, avec le peuple, les militants, les institutions et la société civile. Le rajeunissement est une nécessité pour plus d'efficacité, de dynamisme et de réactivité : des cadres, des femmes pour étendre les capacités d'intervention du parti à l'échelle du pays et de toutes les couches sociales » ajoute Amar Saâdani.

Préparation du congrès

Les membres du BP ont reçu leur affectation ; chacun aura à suivre les travaux d'élection des congressistes au niveau d'au moins 3 wilayas ! Ils seront sur le terrain dès la semaine prochaine.

Ils veilleront à l'installation des 7 commissions de wilaya qui recueilleront les propositions pour les résolutions : stratégie du parti, de politique générale, des statuts et du règlement intérieur, de la communication, des élus et des relations extérieures.

Amar Saâdani proclame qu'« il n'y aura ni marginalisation ni exclusive, le 10^e congrès étant celui de la base. »

Tout est prêt

« La Direction du parti (membres du BP et SG) ont travaillé. La réussite vous est promise. Elle sera la vôtre ! Si échec, il y aurait, ce serait également le vôtre. »

L'impression qui se dégage de cette rencontre est que le 10^e congrès se tiendrait plus tôt que l'on pense «peut-être même avant le Ramadhan» suggère un cadre du parti.

Il soufflait un air d'optimisme et de maîtrise qui correspond au climat qui précède de grands événements, de grandes décisions, en dehors de la préparation du congrès en lui-même.

Le mois de mai s'annonce chargé en événements importants.

ALGÉRIE/ETATS-UNIS

Le Mepi va financer deux projets associatifs pour développer l'entrepreneuriat



L'initiative de partenariat au Moyen-Orient (Mepi), un programme mené par le département d'Etat américain, va financer deux projets associatifs visant le développement de l'esprit entrepreneurial en Algérie, a annoncé mercredi à Alger le directeur régional de ce programme, Stephen Ibelli.

Il s'agit du projet de Indjaz El Djazair, destiné aux étudiants algériens et celui de l'Association des femmes en économie verte (Afev), portant sur l'assistance à la création de nouvelles entreprises dans le secteur de l'environnement, selon les explications de M. Ibelli lors d'une conférence de presse.

Le premier projet, intitulé «Renforcer les capacités d'une nouvelle génération», a pour objectif principal de préparer les jeunes étudiants au monde du travail et de les aider à démarrer leurs startups grâce à des entreprises incubatrices afin d'assurer leur rentabilité et durabilité.

D'une durée d'un an, le projet de Indjaz El Djazair sera encadré par 40 bénévoles experts du secteur privé. Ce projet qui devrait démarrer incessamment prévoit la participation de 750 étudiants de quatre universités et écoles supérieures d'Alger et d'Adrar. Indjaz El Djazair, une fraction de Indjaz El Arab, est une organisation à but non lucratif installée en Algérie depuis octobre 2010, sous l'égide du Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care). Concernant le projet d'Afev, il porte essentiellement sur la formation et l'accompagnement de jeunes entrepreneurs pour la création d'entreprises dans le domaine de l'économie verte notamment la construction de bâtiment de haute performance énergétique, le recyclage et la gestion de déchets ménagers.

Il prévoit la participation de 45 porteurs de projets, particulièrement de jeunes femmes, à des cycles de formation et de coaching qui devraient commencer dans quelques mois.

Par ailleurs, un autre projet financé par le Mepi, vient d'être finalisé.

Il s'agit d'un programme de l'Association nationale des échanges entre jeunes (Anej) visant à encourager le leadership et le volontarisme au service de l'intérêt général en impliquant notamment les jeunes et adolescents dans la vie communautaire.

M. Ibelli a indiqué que le Mepi recevait au niveau de l'ambassade des Etats-Unis à Alger beaucoup de projets provenant de la société civile algérienne, et qui «méritent d'être soutenus». Le Mepi finance les projets qui adhèrent à sa vision, après étude et validation du plan d'action, de 25.000 à 150.000 dollars pour le projet, selon le responsable. Le montant global des financements du Mepi, destinés à la société civile en Algérie varie entre 200.000 et 500.000 dollars annuellement depuis le lancement de ce programme américain en 2002. «Ce qui nous intéresse le plus ce n'est pas le nombre de projets financés, mais plutôt leur qualité et impact sur la société et l'économie algérienne», a souligné M. Ibelli.

APS

ALGÉRIE-MEXIQUE

L'Algérie et le Mexique s'engagent à renforcer davantage leurs relations bilatérales

L'Algérie et le Mexique se sont engagés mercredi à renforcer davantage leurs relations bilatérales à travers la mise en place de programmes et de projets de partenariat mutuellement «bénéfiques» dans tous les domaines, indique un communiqué conjoint rendu public à l'issue d'une visite de travail du secrétaire mexicain des Relations extérieures, Jose Antonio Meade Kurihrena.

Les deux ministres (Ramtane Lamamra et Meade), qui ont eu d'«importants entretiens» tenus dans le cadre de la 4e session du mécanisme bilatéral de consultations politiques, ont réaffirmé leur engagement à œuvrer au renforcement des relations économiques et à leur diversification afin d'exploiter les complémentarités et les potentialités que recèlent les économies des deux pays», ajoute la même source.

M. Lamamra et Meade ont convenu, dans ce contexte, de renforcer le cadre juridique existant et d'encourager le développement de la coopération et des échanges bilatéraux dans les domaines de l'énergie, de l'eau, de la santé, de la pêche, de l'agriculture, du développement social, de la recherche scientifique et des échanges universitaires.

Les deux ministres se sont félicités de la tenue, le 21 avril 2015, de la première réunion de la Commission mixte prévue par l'Accord de coopération scientifique et technique, signé entre les deux pays, à Mexico, en octobre 2010 et les «importantes» conclusions qui en sont sorties.

Ils ont exprimé, par ailleurs, leur volonté de réunir, à Alger, durant le deuxième semestre de l'année 2015, la deuxième session de la Commission mixte de coopération intergouvernementale. Les ministres des deux pays ont procédé à un échange d'informations sur les réformes politiques et économiques initiées par l'Algérie et le Mexique et ont examiné la situation dans leurs régions respectives et dans le monde. Abordant les questions régionales et internationales, ils ont relevé, avec satisfaction, la **convergence de leurs analyses et de leurs vues sur les questions internationales comme le développement, le changement climatique, les droits de l'homme, le désarmement, la migration ainsi que la prévention et le règlement des conflits.**

A cet égard, ils ont réaffirmé leur volonté de renforcer davantage la concertation et la coordination de leurs positions au sein des fora internationaux. L'Algérie et le Mexique ont réaffirmé l'im-



portance qu'ils attachent au renforcement du rôle des Nations unies, à travers notamment une réforme du Conseil de sécurité «pour le rendre plus représentatif, plus démocratique et plus transparent» s'agissant de la prise de ses décisions afin d'instaurer des relations internationales justes et équilibrées».

Les deux ministres se sont félicités de la reprise graduelle de la participation du Mexique dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU. La partie mexicaine a souligné, à cet égard, que deux officiers mexicains participent, depuis le 12 avril dernier, comme observateurs militaires dans la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso), et pour une durée d'une année.

MM. Lamamra et Meade ont souligné, par ailleurs, que la lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé «doit continuer de manière déterminée, au niveau de la Stratégie des Nations unies de lutte et de prévention contre ce fléau transnational». En matière de désarmement, ils ont souligné l'importance de la IX^e Conférence des parties chargées de l'examen du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP) qui aura lieu du 27 avril au 22 mai, à New York, et qui sera présidée par l'Algérie.

La partie mexicaine a signalé que les questions du désarmement et de non-prolifération «sont cruciales pour un système de sécurité efficace». Concernant les négociations en cours sur l'Agenda du développement Post-2015, ils ont réaffirmé leur engagement «à construire un nouveau cadre de développement basé sur des principes universels, d'intégration et de durabilité, tout en respectant les droits de l'homme, des principes qui doivent guider les actions de la communauté inter-

dant la question du Sahara occidental, les deux ministres «ont réaffirmé leur soutien aux efforts du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et son envoyé personnel, Christopher Ross, en vue de parvenir à un règlement politique juste et durable qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations unies».

Pour ce qui est de la question de la Palestine, l'Algérie et le Mexique ont réaffirmé l'urgence d'aboutir à une solution juste et définitive sur la base des résolutions des Nations unies et de l'initiative de paix arabe». Les deux ministres ont passé, également, en revue la situation en Amérique centrale et du Sud et salué à cet égard le rôle joué par le Mexique «pour la promotion de la paix et la stabilité de la région et pour la réalisation de son intégration politique et économique au bénéfice de ses pays et de ses peuples». M. Meade a fait un exposé sur le rôle du Mexique en Amérique latine et Caraïbes et les perspectives politiques et économiques dans la région.

Dans ce contexte, il a souligné l'importance de l'Algérie comme «acteur régional» aussi bien dans le cadre de l'Union africaine qu'à travers ses initiatives de médiation dans les conflits en Afrique du Nord et au Sahel. Il a également souligné que l'Algérie «est un partenaire de première importance pour le Mexique, eu égard à l'importance des relations bilatérales, ainsi qu'au leadership régional de l'Algérie et à son prestige international».

S'agissant de la situation au Mali, le Mexique a salué les efforts de la médiation internationale, sous la conduite de l'Algérie, qui ont abouti au paraphe, le 1er mars 2015, de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali. Les deux ministres ont lancé un appel à toutes les parties à se joindre à l'accord et à faire prévaloir l'intérêt supérieur du Mali. Concernant la Libye, les deux ministres ont exprimé «leur préoccupation face à la situation dans ce pays qui menace la nation libyenne dans ses fondements ainsi que la stabilité et la sécurité dans la région, particulièrement au regard de la présence de groupes terroristes reconnus comme tels par les Nations unies». Ils ont encouragé les parties libyennes «à s'engager loyalement et de bonne foi» dans le dialogue initié par le Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, M. Bernardino Léon, «en vue de parvenir à une solution politique qui préserve l'unité, l'intégrité du territoire et la stabilité du pays». Abor-

logue régional. Abordant la situation du marché pétrolier mondial, les deux ministres ont relevé l'importance de l'initiative algérienne «qui vise à initier un dialogue entre pays membres et pays non membre de l'OPEP, visant à réguler le marché à travers une réduction de la production afin d'assurer une stabilité à long terme des prix à un niveau qui soit satisfaisant pour les producteurs et les consommateurs».

Les deux ministres ont pré-

sidé les cérémonies d'oblation de timbre postal commémorant les 50 ans de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays et la signature de plusieurs accords, notamment entre l'institut diplomatique et l'institut Matias Romero, entre le Conseil national économique et social (CNES) et le Conseil national d'évaluation des politiques sociales du Mexique (CONEVAL) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et entre les agences de presse algérienne APS et mexicaine Notimex.

Les deux parties ont

convenu d'organiser la 5e réunion du mécanisme de consultations politiques à Mexico, à une date qui sera déterminée d'un commun accord.

nationale afin d'éradiquer la pauvreté».

Le secrétaire mexicain des relations extérieures a salué le rôle «clé» que joue l'Union africaine (UA) en matière de paix, de sécurité et de développement, «ce qui a contribué au renforcement de l'intégration du continent dans les domaines politiques et économiques, et à conférer à l'Afrique le rôle important qui lui revient sur la scène internationale».

Dans ce contexte, il a souligné l'importance de l'Algérie comme «acteur régional» aussi bien dans le cadre de l'Union africaine qu'à travers ses initiatives de médiation dans les conflits en Afrique du Nord et au Sahel. Il a également souligné que l'Algérie «est un partenaire de première importance pour le Mexique, eu égard à l'importance des relations bilatérales, ainsi qu'au leadership régional de l'Algérie et à son prestige international».

S'agissant de la situation au Mali, le Mexique a salué les efforts de la médiation internationale, sous la conduite de l'Algérie, qui ont abouti au paraphe, le 1er mars 2015, de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali. Les deux ministres ont lancé un appel à toutes les parties à se joindre à l'accord et à faire prévaloir l'intérêt supérieur du Mali. Concernant la Libye, les deux ministres ont exprimé «leur préoccupation face à la situation dans ce pays qui menace la nation libyenne dans ses fondements ainsi que la stabilité et la sécurité dans la région, particulièrement au regard de la présence de groupes terroristes reconnus comme tels par les Nations unies». Ils ont encouragé les parties libyennes «à s'engager loyalement et de bonne foi» dans le dialogue initié par le Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, M. Bernardino Léon, «en vue de parvenir à une solution politique qui préserve l'unité, l'intégrité du territoire et la stabilité du pays». Abor-

L'Algérie et le Mexique pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental

Le Mexique a souligné l'importance de l'Algérie pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Le Mexique a souligné l'importance de l'Algérie pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Le Mexique a souligné l'importance de l'Algérie pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Le Mexique a souligné l'importance de l'Algérie pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Le Mexique a souligné l'importance de l'Algérie pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Le Mexique a souligné l'importance de l'Algérie pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Le Mexique a souligné l'importance de l'Algérie pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Le Mexique a souligné l'importance de l'Algérie pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Le Mexique a souligné l'importance de l'Algérie pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Le Mexique a souligné l'importance de l'Algérie pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Le Mexique a souligné l'importance de l'Algérie pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Le Mexique a souligné l'importance de l'Algérie pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Le Mexique a souligné l'importance de l'Algérie pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Le Mexique a souligné l'importance de l'Algérie pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

L'Algérie et le Mexique pour la poursuite de la lutte contre le terrorisme de manière déterminée

Le Mexique a souligné l'importance de l'Algérie pour la poursuite de la lutte contre le terrorisme de manière déterminée.

Le Mexique a souligné l'importance de l'Algérie pour la poursuite de la lutte contre le terrorisme de manière déterminée.

Le Mexique a souligné l'importance de l'Algérie pour la poursuite de la lutte contre le terrorisme de manière déterminée.

Le Mexique a souligné l'importance de l'Algérie pour la poursuite de la lutte contre le terrorisme de manière déterminée.

Le Mexique a souligné l'importance de l'Algérie pour la poursuite de la lutte contre le terrorisme de manière déterminée.

Le Mexique a souligné l'importance de l'Algérie pour la poursuite de la lutte contre le terrorisme de manière déterminée.

Le Mexique a souligné l'importance de l'Algérie pour la poursuite de la lutte contre le terrorisme de manière déterminée.

Le Mexique a souligné l'importance de l'Algérie pour la poursuite de la lutte contre le terrorisme de manière déterminée.

Le Mexique a souligné l'importance de l'Algérie pour la poursuite de la lutte contre le terrorisme de manière déterminée.



MARCHÉ DES CHANGES L'euro stable face au dollar

L'euro s'est stabilisé face au dollar hier, lesté par les inquiétudes persistantes sur la Grèce et par un ralentissement de la croissance de l'activité privée en zone euro en avril.

La monnaie unique européenne valait 1,0725 dollar comme mercredi. La devise européenne gagnait un peu de terrain face à la devise nippone, à 128,72 yens contre 128,51 yens mercredi.

Le dollar aussi progressait face à la monnaie japonaise, à 120,02 yens contre 119,89 yens la veille.

Athènes doit faire valider par ses partenaires une liste de réformes afin de toucher une tranche d'aide de 7,2 milliards d'euros, vitale pour honorer ses dettes.

Le Premier ministre grec, Alexis Tsipras, doit rencontrer jeudi à Bruxelles la chancelière allemande Angela Merkel, à la veille d'une réunion jugée cruciale des ministres des Finances de la zone euro.

L'euro était de plus mis sous pression par le ralentissement de la croissance de l'activité privée en zone euro en avril, avec un indice PMI composite à 53,5 contre 54 le mois précédent qui constituait un plus haut en 11 mois, selon des chiffres publiés jeudi.

En outre, les investisseurs optaient pour la prudence après l'annonce d'un nouveau tassement en avril de l'activité manufacturière en Chine, la deuxième plus grosse économie mondiale. Mais le dollar restait aussi de son côté quelque peu lesté par le récent report plus tard en 2015, contre autour de juin auparavant, des attentes des cambistes d'un relèvement des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine (Fed).

Les indicateurs américains publiés ces dernières semaines qui ont dans l'ensemble été mitigés, voire décevants, ainsi que des commentaires prudentes des membres de la Fed ont poussé les cambistes à revoir leurs prévisions.

Une hausse des taux rendrait le dollar plus rémunératrice, donc plus attrayant pour les investisseurs à l'inverse, la perspective de voir les taux rester proche de zéro plus longtemps pèse sur le dollar. La livre britannique repartait en légère baisse face à la monnaie unique européenne, à 71,48 pence pour un euro, après avoir atteint 77 pence, son niveau le plus fort en cinq semaines et demie. La livre sterling baissait face au dollar, à 1,5004 dollar pour une livre.

La monnaie suisse se reprenait face à l'euro, à 1,0363 franc pour un euro, comme face au dollar, à 0,9661 franc pour un dollar. L'once d'or valait 1.188,09 dollars, contre 1.189,25 dollars mercredi soir.

ZONE EURO Repli de la croissance de l'activité privée

La croissance de l'activité privée s'est tassée en avril dans la zone euro, avec un PMI composite à 53,5 contre 54 le mois précédent, a indiqué hier le cabinet Markit qui publie cet indicateur.

«L'estimation flash de l'enquête d'avril signale un ralentissement de la croissance de l'activité globale dans la zone euro par rapport au plus haut de 11 mois enregistré en mars», a souligné Markit.

Le ralentissement enregistré en avril résulte du ralentissement des taux d'expansion en Allemagne et en France, la croissance française affichant une quasi-stagnation liée principalement à une accélération de la contraction dans l'industrie manufacturière, a précisé Markit. C'est «une énorme déception». «Contremaire aux attentes, le programme d'assouplissement quantitatif de la BCE n'a pas encore réussi à stimuler la reprise naissante observée en début d'année», a commenté Chris Williamson, chef économiste à Markit.

Mais «bien qu'en recul par rapport au plus haut de 11 mois enregistré en mars, l'indice PMI se maintient à un niveau supérieur à la moyenne observée au premier trimestre et signale une croissance plutôt solide de l'économie de la zone euro (0,4 %) au début du deuxième trimestre», selon lui.

«Souvent préoccupés par la situation en Grèce, les entreprises et leurs clients semblent réfractaires à toute prise de risques, ce qui pourrait expliquer la baisse de la demande», a estimé l'économiste.

USA

Débat au Sénat sur des pouvoirs accrus au président Obama dans les accords commerciaux

Le Sénat américain a examiné mercredi, avec un vote en commission, une proposition de loi donnant au président Barack Obama des pouvoirs accrus pour négocier des accords de libre-échange avec l'UE et onze pays de la région Asie-Pacifique.

Les sénateurs de la commission des Finances devaient débattre et voter sur une proposition de loi créant une procédure accélérée pour l'examen par le Congrès de tout accord commercial négocié par le président américain.

Les républicains y sont favorables, mais une partie des démocrates s'y oppose. Washington négocie depuis plusieurs mois des accords de libre-échange avec l'Asie-Pacifique (TPP) et l'UE (TTIP), des négociations titanesques pour lesquelles Barack Obama a réclamé une procédure accélérée au Congrès, dite fast track.

Le Congrès adopterait une loi fixant les paramètres d'un futur accord commercial. En échange, M. Obama pourra négocier un accord et demander au Congrès de voter en bloc pour ou contre l'accord, sans possibilité d'amendement.

La procédure écartera tout risque d'obstruction ou d'enlisement. Sans cela, «nos partenaires commerciaux ne mettront pas leur meilleure offre sur la table car ils n'auront aucune garantie que l'accord qu'ils concluent correspondra à celui que le Congrès approuve en fin», a plaidé le sénateur républicain Orrin Hatch, président de la commission des Finances.

La loi doit encore être débattue et



adoptée, mais sa rédaction par des membres des deux partis accroît ses chances de réussite.

Les conditions du Congrès incluraient notamment: des obligations de transparence, comme la publication du texte de tout accord au moins 60 jours avant que le président ne le signe, des critères sociaux, environnementaux et de droits de l'homme, une plus forte tutelle du Congrès dans les négociations, avec la possibilité d'annuler la procédure accélérée.

Les grands syndicats américains et une partie des démocrates s'opposent à une libéralisation des échanges avec l'Asie, craignant les effets de cette concurrence sur l'industrie américaine.

Ces dernières décennies, les accords commerciaux accélérés ont été dévastateurs, ils ont détruit des emplois et érodé les services publics, a déclaré le président du grand syndicat AFL-CIO, Richard Trumka, en appelant à rejeter le texte.

Notre secteur manufacturier a perdu plus de cinq millions d'emplois depuis 1994, a déclaré le sénateur démocrate de l'Ohio, Sherrod Brown. «Les plus de 629.000 emplois liés au secteur automobile dans l'Ohio pourraient être en danger si nos accords commerciaux ne nous protégeaient pas contre des concurrents qui trichent ou manipulent leurs monnaies», a-t-il ajouté.

Mais le président américain est pressé de conclure d'ici la fin de son mandat, en janvier 2017, un accord au potentiel économique exceptionnel.

Selon la Banque mondiale, citée par la commission des Finances du Sénat par où la législation doit transiter, les deux accords avec l'Asie-Pacifique (Australie, Brunei, Canada, Chili, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande,

Perou, Singapour, Etats-Unis, Vietnam) et l'Union européenne engloberaient approximativement 60 % du PIB mondial, et 1,3 milliard de clients.

CHINE

Ouverture du marché des cartes de paiement aux entreprises étrangères

La Chine autorisera à partir de juin 2015 les entreprises étrangères à mettre en place leurs propres structures de compensation des transactions effectuées par cartes bancaires et demander à la Banque centrale (PBOC) des licences leur permettant d'assurer ces opérations dans le pays.

Le Conseil des affaires de l'Etat chinois a en effet donné son vert mercredi aux entreprises étrangères comme Visa ou Master Card d'accéder directement au marché chinois des cartes de paiement.

La Chine s'était engagée à réformer son marché de la compensation en 2012, qui représente près de 45.000 milliards de yuans (plus de 6.000 milliards d'euros).

Jusqu'à présent, seul le groupe public China UnionPay, fondé en 2002, était autorisé par la Banque centrale chinoise à fournir des services de compensation pour les transactions réalisées avec des cartes bancaires. Master Card, présent en Chine depuis 1987, et Visa, installé dans le pays depuis 1993,

pouvaient seulement gérer les transactions des voyageurs chinois à l'étranger mais devaient utiliser le réseau de China UnionPay pour la compensation de transactions en yuans en payant une redevance.

Seules les entreprises dotées d'un système de compensation standard de cartes bancaires et d'un capital supérieur à un milliard de yuans (152 millions d'euros) seront qualifiées pour soumettre leur candidature afin de mener des opérations de compensation en Chine, a précisé le Conseil de l'Etat chinois.

Les entreprises de compensation connectent les banques, les magasins et les utilisateurs de cartes bancaires et réalisent des transactions en transformant l'engagement de paiement en transfert d'argent réel, depuis une banque vers une autre. Leurs bénéfices proviennent principalement des commissions.

Actuellement, China UnionPay perçoit une commission de 10 à 30 % pour chaque transaction par carte bancaire.

MARCHÉS PÉTROLIERS

Le Brent autour des 62 dollars à Londres

Les prix du pétrole oscillaient autour de l'équilibre hier en cours d'échanges européens, dans un marché attentif à la crise au Yémen, et peu gêné par la hausse des réserves pétrolières américaines annoncée la veille.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 62,71 dollars en milieu de journée, en baisse de 2 cents par rapport à la clôture de mercredi.

A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 13 cents à 56,03 dollars.

«Les cours du pétrole semblent immunisés contre les mauvaises nouvelles», constataient les analystes de Commerzbank. Une nouvelle importante hausse des stocks de brut amé-

ricains lors de la semaine achevée le 17 avril, n'a en effet pas vraiment fait réagir les marchés mercredi.

Pourtant, les stocks de brut ont battu un douzième record consécutif selon les chiffres du département américain de l'Energie (DoE) et ont progressé plus que prévu, à hauteur de 5,3 millions de barils.

Pour l'analyste de Petromatrix, ce manque de réaction après la publication des stocks montre «que le marché est configuré pour réagir aux chiffres sur la production américaine de brut plutôt qu'aux statistiques sur les niveaux des réserves».

Le rapport du DoE a ainsi fait état d'une baisse de la production nationale de brut de 18.000 barils par jour, une

nouvelle bien reçue dans un contexte d'augmentation générale de la production américaine, stimulée par la hausse de l'offre de pétrole de schiste, qui pèse sur les cours.

Par ailleurs, la situation au Yémen ravive les inquiétudes sur d'éventuelles perturbations sur l'offre dans la région, même si le pays n'est pas un producteur de pétrole particulièrement important, soulignent des analystes. Les investisseurs suivent la situation de très près car ils craignent, en effet, que les troubles puissent avoir des conséquences dans l'ensemble de la région, notamment en Iran, accusé de soutenir la rébellion, expliquent-ils.

SETIF

Colloque national : «Les civilisations de la région de Sétif à travers les sites archéologiques»

Azzedine Tiouri

Dans le cadre du mois du patrimoine, le Musée public national de Sétif a abrité durant deux jours, mercredi et hier, un colloque ayant pour thème "Les civilisations de la région de Sétif à travers les sites archéologiques". Organisé par la direction de la culture de la wilaya, en collaboration avec l'institut de l'histoire de l'université Sétif 2, cette rencontre a permis de cerner l'histoire des civilisations qui se sont succédées dans la région de Sétif.

Intervenant lors de la cérémonie d'ouverture de ce colloque, le directeur de la culture de la wilaya de Sétif, Aribi Zitouni, n'a pas manqué de souligner le rôle prépondérant joué par la région de Sétif dans les civilisations anciennes, "que l'on pourra, indiquera-t-il, constater un peu partout". "Beaucoup de notre patrimoine archéologique, ajoute-t-il, est encore enterré sous terre. Justement, c'est pour faire valoir tout cet héritage matériel et immatériel historique que nous avons décidé d'organiser cette rencontre sous le thème de : " Civilisations de la région de Sétif à travers les sites archéologiques et les repères. On voudrait aussi à travers ce colloque faire ressortir tout ce qui a été oublié et participer ainsi à la reconnaissance de l'importance de notre patrimoine national algérien".

Selon le directeur de la culture de la wilaya de Sétif, parmi les participants se trouve la brigade de la Gendarmerie nationale chargée du patrimoine et la douane, en tant que partenaires présents dans les frontières pour éviter et lutter contre la fuite de nos objets et pièces archéologiques. Elles ont été invitées pour leur grand rôle joué dans la préservation, justement de ce patrimoine national, aux cotés des étudiants et des universitaires. Le thème du colloque a été déterminé en fonction de celui choisi par le ministère de la Culture qui est celui du " Patrimoine et territoire ". " On sait, dira le directeur de la culture de la wilaya, que les citoyens s'intéressent beaucoup à leur environnement et entourage. Les civilisations qui se sont succédées ici à Sétif ont une relation directe pour la formation de la culture générale de notre société actuelle. Nous avons voulu faire ressortir à travers cette manifestation culturelle, ce patrimoine qui reste la fondation de la culture de la région de Sétif et de l'Algérie tout entière".

Durant le premier jour, on a noté l'intervention de huit docteurs, spécialistes en histoire. La première a été présentée par le Dr Ibhèche Youcef, de l'université Sétif 2 sur le patrimoine urbain ancien de Sétif. Le Dr Amamra Aziz, directeur du musée public national des arts et des traditions populaires d'Alger a relaté « Sétif, à travers les voyageurs arabes ». Les fortifications militaires dans la région de Sétif a été le thème abordé par le Dr Souad Soulmani de l'université Constantine 2. Quatre axes de travail ont été choisi lors de ce colloque: La région d'Aïn Lahmène, l'importance dans l'organisation des recherches historiques et archéologiques, lecture des anciennes civilisations dans la région de Sétif et de Djemila, le patrimoine urbain dans la région de Sétif et les sites islamiques, le rôle de l'information de Sétif pour mettre en relief le patrimoine culturel de la région.

A.T.

FORMATION

Plus de 200 conventions de partenariat conclues avec des entreprises économiques en 2014 dans la wilaya d'Alger

Plus de 200 conventions de partenariat ont été conclues entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Alger et des entreprises économiques pour la formation des stagiaires, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya.

219 conventions de partenariat ont été conclues entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Alger et des entreprises économiques visant à permettre aux stagiaires de suivre une formation pratique dans ces entreprises, précise la même source.

Ainsi, une liste d'entreprises économiques a été établie pour la formation contractuelle. Cette liste en-globe 534 entreprises, mises à la disposition des centres et instituts de formation. Concernant les contrats d'ap-



rentissage, plusieurs conventions ont été conclues en 2014 pour l'insertion de 684 stagiaires au niveau d'entreprises privées et publiques et la création de postes de formation qualifiante notamment dans la couture pour les jeunes au niveau d'instruction limité.

Ces stages devront permettre à ces jeunes d'accéder au monde du travail ou de bénéficier des dispositifs de soutien de l'Etat. Par ailleurs, des conventions ont été

conclues avec plusieurs secteurs notamment l'Habitat et l'urbanisme et la pêche.

Une convention de partenariat algéro-suisse a été également conclue pour la formation de conseillers de vente. En 2014, le nombre d'établissements de formation privés agréés au niveau de la wilaya d'Alger a atteint 206 établissements d'une capacité de 7229 postes de formation. 36.000 demandes d'agrément, 23.000 demandes de modification et

une seule demande d'annulation d'agrément ont été enregistrées.

Les filières gestion, administration, informatique, hôtellerie, hygiène et protection environnementale sont les principales spécialités dispensées par les écoles de formation privées de la wilaya.

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels connaît actuellement la réalisation d'un nombre de projets dont la réalisation d'un institut national spécialisé dans les technologies de l'information et de la communication à Sidi Abdellah et un autre institut national spécialisé dans l'industrie agro-alimentaire à Tessala el Merja.

Un centre de formation professionnelle et d'apprentissage spécialisé en soudure est en cours de réalisation à Rouiba outre l'aménagement de 18 autres établissements de formation.

EL-BAYADH

Un taux de 95% de raccordement au réseau d'eau potable

Un taux de 95 % de raccordement au réseau d'approvisionnement en eau potable (AEP) a été atteint dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris hier des responsables locaux du secteur des Ressources en eau. Les différents projets de développement dont a bénéficié le secteur, ces dernières années, ont permis d'atteindre ce taux de couverture avec un ratio de 160 litres/jour/habitant, selon le directeur du secteur, Abderrahmane Arrabi.

Le secteur compte actuellement 75 forages répartis à travers la wilaya avec un débit global de 1.077 litres/seconde, ce qui permet d'assurer un approvisionnement en eau potable de façon continue

aux habitants de la wilaya, et avec un débit stable, a ajouté le même responsable. La capacité de stockage de l'eau potable est estimée à 54.950 m³, répartie sur 145 châteaux d'eau, sur l'ensemble des 22 communes de la wilaya.

Les efforts du secteur se poursuivent pour l'extension du réseau d'AEP qui dépasse actuellement les 1.25 million de mètres linéaires et qui raccorde les sources d'approvisionnement, essentiellement les puits profonds et les châteaux d'eau, jusqu'au robinet du citoyen.

Les différents projets inscrits en faveur du secteur visent à l'élargissement du réseau et le renouvellement de cer-



tais de ses tronçons qui comportent des «points noirs», notamment les anciennes canalisations, afin d'éviter les déperditions et assurer un approvisionnement continu au citoyen, a-t-on souligné.

MÉDÉA

Démonstrations sur l'utilisation d'engins agricoles performants à Beni-Slimane

Des démonstrations sur l'utilisation d'engins et matériels agricoles performants, utilisés dans la céréaliculture et la mise en valeur des terres, ont été organisées, mercredi, au niveau de la ferme pilote Si-Antar, dans la commune de Beni-Slimane, à 70 km à l'est de Médéa, au profit des exploitants agricoles de la région nord et est de la wilaya, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Les exploitants agricoles conviés à ces démonstrations, mises sur pied par le DSA et l'entreprise de commercialisation d'engins et de matériel agricoles PMAT, ont pu découvrir une nouvelle gamme d'engins agricoles mis récemment sur le marché et s'informer, par la même occasion, sur les diverses utilisations du matériel présenté sur place, a-t-on ajouté de même de même source. L'organisation de ce type de démonstration vise, a-t-on expliqué, à encourager le recours à la mécanisation dans le

secteur agricole, en vue de la modernisation de l'outil de production et l'amélioration des performances du secteur. Une démonstration de labour profond, réalisée à l'aide de grands engins, a été menée sur une parcelle de la ferme pilote Si-Antar, dans le but d'expliquer aux exploitants agricoles les avantages qu'offre ce genre d'équipement, notamment dans la phase de préparation du sol, avant le début des semaines, a-t-on ajouté. Des démonstrations, mises sur pied par le DSA et l'entreprise de commercialisation d'engins et de matériel agricoles PMAT, ont pu découvrir une nouvelle gamme d'engins agricoles mis récemment sur le marché et s'informer, par la même occasion, sur les diverses utilisations du matériel présenté sur place, a-t-on ajouté de même de même source. L'organisation de ce type de démonstration vise, a-t-on expliqué, à encourager le recours à la mécanisation dans le

TLEMCEN

Plus de 1.000 projets de développement proposés

Plus de 1.000 projets de développement à travers différentes communes de la wilaya de Tlemcen, ont été proposés lors des rencontres de consultation entre les élus des assemblées populaires communales et les représentants de la société civile, a-t-on appris mercredi du wali. Ces projets proposés avec l'implication des citoyens dans le cadre de la démocratie participative seront financés sur fonds de solidarité et des collectivités locales qui soutiennent les communes dépourvues de recettes, a indiqué Saci Ahmed Abdelfahid lors d'une rencontre de concertation entre l'administration et les présidents d'APC, en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Après avoir rappelé le nombre d'associations agréées qui a dépassé 1.080 dans la wilaya, le wali a exhorté l'assistance à profiter de cet acquis par la tenue de rencontres et d'assises avec les représentants des associations pour connaître leurs préoccupations et leurs suggestions, dans la perspective d'établir la confiance entre l'administration et le citoyen et la recherche de moyens susceptibles d'améliorer le cadre de vie de la population.

APS

PATRIMOINE CULTUREL

25 sites et monuments archéologiques recensés à Jijel



Vingt-cinq (25) sites et monuments archéologiques ont été recensés à ce jour à travers la wilaya de Jijel, a indiqué mercredi une responsable de la direction de la culture, Samira Boudraa, chef du bureau de la protection du patrimoine.

La majorité de ces sites étant enfouis, des contacts sont entrepris avec le ministère de la Culture pour leur classement et le lancement d'une campagne de fouilles archéologiques pour la préservation de ce patrimoine, a ajouté cette responsable en marge d'une semaine culturelle consacrée aux «arts et à la culture populaire».

Les sites inventoriés sont épargnés un peu partout à travers la wilaya de Jijel, une région bimillénaire dont le sol a été foulé par plusieurs civilisations, a-t-elle précisé, citant, entre autres, le site d'Errabta (ex-Pointe noire), situé au chef-lieu de wilaya, et renfermant des tombes puniques classées au patrimoine national.

Trois (3) autres sites figurent sur un «inventaire supplémentaire» de la wilaya, en l'occurrence ceux de Tissill (Settara), Chobae et Taza (Ziama Mansouriah), selon la responsable. Dans le même temps, des opérations de protection consistent à aménager ces sites et à les mettre en valeur pour en faire des attractions touristiques, ont été lancées, selon la même source.

Lors de cette semaine culturelle dédiée aux arts et à la culture populaire, organisée à l'occasion du mois du patrimoine, une dizaine de participants venus de différentes localités de la wilaya ont exposé diverses œuvres mettant en relief la variété, la richesse et la diversité des arts populaires.

Les habits traditionnels, tout comme les ustensiles en poterie et de vannerie et autres objets de parure utilisés dans les agglomérations et les mechtas de Jijel trônent dans le patio du musée Kotama qui a reçu, au premier jour, de nombreux visiteurs, a-t-on constaté.

Le directeur de la maison de la Culture, Youcef Brihi, a rappelé, dans une allocution d'ouverture, l'importance du mois du patrimoine (18 avril-18 mai) dont but est de mettre la lumière sur un pan de la culture et de la civilisation de la région.

Ce responsable a également rappelé que la wilaya de Jijel sera présente à l'événement «Constantine, capitale de la culture arabe 2015» avec un riche programme, à la hauteur de l'histoire de cette région bimillénaire.

SÉMINAIRE NATIONAL SUR «LES CIVILISATIONS DE LA RÉGION DE SÉTIF»

Le patrimoine national doit être «fouillé, éclairé et davantage mis en valeur»

Le patrimoine national doit être fouillé, éclairé et valorisé davantage», a affirmé hier le directeur de la culture de Sétif, Zitouni Aribi, en marge d'un séminaire national sur «les civilisations de la région de Sétif à travers ses sites, ses monuments et ses savants».

Les participants à cette rencontre organisée dans le cadre du mois du patrimoine, ont notamment mis en relief l'importance du site préhistorique d'Aïn Lah-nèche, près d'El Eulma (est de Sétif), l'histoire de Sétif et de sa région à travers les écrits de voyageurs, les fortifications militaires de la Maurétanie première de la Numidie et les gravures rupestres des grottes de Kef

PROJET DE LOI SUR LE LIVRE

Une plus-value qui nécessite la révision de certains articles selon les spécialistes

Le texte du projet de loi sur le livre est «une plus value et un acquis» pour la promotion du secteur de la culture, ont affirmé les spécialistes en bibliothéconomie et en documentation, mercredi à Oran lors du 5^e Colloque national sur le livre, relevant toutefois que certains articles nécessitent une révision.



Pour le spécialiste en bibliothéconomie de l'université d'Oran, Abdellah Abdellah, le projet de loi sur le livre «répond à un besoin fondamental pour combler le vide dans ce domaine», surtout que les opérateurs du secteur «ont besoin d'un cadre légal fixant et régissant l'édition, la publication et la distribution».

La promulgation d'une loi organisant le marché du livre «est un grand acquis» qui permet l'ouverture de librairies dans les zones éloignées dépourvues de ce genre de structures, a souligné cet universitaire qui dirige le laboratoire de recherche en archive en Algérie.

Ce texte de loi permet aussi de «maîtriser l'importation du livre qui a été entachée de dépassements sur les plans idéologie et contenu», a-t-il ajouté. L'universitaire Mouhous Mohamed du département de bibliothéconomie de l'université d'Alger 2 a estimé, dans sa communication, que ce projet de loi, adopté par le Conseil des ministres en 2013, est une «valeur ajoutée pour la promotion de la culture, dans la mesure où il vise l'organisation du marché du livre

et autres activités liées à la chaîne du livre.»

L'universitaire Lazar Farès de Tébessa trouve, pour sa part, que la loi régissant le livre «est ambiguë et mérite plus d'intérêt, et certaines modifications et précisions de certains articles», citant entre autres ceux ayant trait à la classification des auteurs de livres communs et aux critères d'acceptation du contenu du livre.

Dans ce cadre, l'enseignante Zahra Boufedjline du département de bibliothéconomie de l'université d'Alger 2 a fait remarquer que le projet de loi sur le livre comporte «certaines failles», signalant qu'il contient «14 articles pénaux, la domination du secteur public sur la diffusion du livre et une confusion dans les rôles de l'éditeur et du distributeur.»

Cette universitaire, qui fait partie des membres de la commission d'enrichissement de cette loi, a ajouté que le texte de ce projet de loi a été rédigé dans un style simple sans utiliser des terminologies spécifiques, soulignant que le législateur n'a pas prêté attention aux

comités de lecture au niveau des maisons d'édition, au dépôt légal et à la bibliographie.

Les participants à cette rencontre ont appelé à prendre en considération les propositions de bibliothécaires et des spécialistes en documentation avant d'approuver cette loi par le Parlement, à impliquer les opérateurs au marché du livre en vue de promouvoir le livre en Algérie.

Les travaux de ce colloque de deux jours abordent, à travers une série de communications, les bibliothèques publiques en Algérie, les défis de la société d'information, la numérisation des bibliothèques de lecture publique, l'usage des technologies d'information et de communication, le livre en papier et l'essor technologique en Algérie.

Cette rencontre, qui coïncide avec la journée mondiale du livre et le mois du patrimoine, est initiée par la Direction de la culture, la Maison de la culture Zeddour Brahim Belkacem et le Laboratoire de recherche en systèmes informatiques et archives en Algérie de l'université d'Oran.

PRÉSÉRATION DES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

Un musée projeté sur le site antique d'Hippone à Annaba

Une première enveloppe de 100 millions de dinars a été mobilisée en vue de la réalisation d'un musée sur le site archéologique d'Hippone (Annaba), a indiqué mercredi le directeur de wilaya de la culture, Driss Boudiba.

Le projet sera implanté sur une assiette de terrain de 500 m² «à l'écart des endroits où des sondages ont établi qu'ils pouvaient renfermer des vestiges», a précisé à l'APS ce responsable, soulignant que le futur musée, conçu selon une architecture adaptée au site, répond aux normes requises pour ce type de constructions.

Prévue pour valoriser et réhabiliter



les vestiges romains d'Hippone, la nouvelle structure muséale s'ajoutera au musée datant de l'époque romaine qui «ne répond pas aux conditions de conservation des richesses mises au jour».

Le site archéologique d'Hippone a également bénéficié d'un programme de protection visant, en premier lieu, à délimiter les limites des vestiges, à aménager des voies de passages et à installer un éclairage pour la cité antique classée au patrimoine mondial. Ce site, rappelle-t-on, couvre une superficie de 28 hectares abritant les vestiges de la ville romaine et l'église Saint Augustin.



Zemam et Beïda-Bordj. Des communications intitulées «lecture des civilisations anciennes de Sétif», «le rôle des savants de Sétif dans la valorisation du patrimoine culturel de la région» et «le patrimoine civilisationnel de Sétif» devaient être développées par les participants.

Des universitaires et de chercheurs de Sétif, de Constantine et d'Alger prennent part à cette rencontre initiée par la direction de la culture, le musée public national archéologique de Sétif et le département d'histoire et d'archéologie de l'université Ferhat-Abbas.

BILAN DES ACCIDENTS DE LA ROUTE 81 morts et 735 blessés en une semaine (GN)



81 personnes ont trouvé la mort et 735 autres ont été blessées dans 425 accidents de la route survenus durant la période allant du 14 au 20 avril, indique hier un bilan de la Gendarmerie nationale.

La wilaya d'Alger vient en tête de ce bilan avec 28 accidents (5 morts et 33 blessés) suivie de la wilaya d'Ain Defla (17 accidents) puis Boumerdes (16 accidents).

Les services de la Gendarmerie nationale ont rappelé que le facteur humain reste la principale cause de ces accidents outre l'insouciance des piétons, et l'état des véhicules et des routes.

● 176 morts et 4.362 blessés durant le premier semestre 2015 (DGSN)

176 personnes ont trouvé la mort et 4.362 autres ont été blessées dans 3.683 accidents de la route enregistrés dans les zones urbaines durant le premier trimestre de l'année en cours, indique mercredi un bilan de la direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Selon la même source, "96,96% de ces accidents sont liés au facteur humain". Concernant les mesures prises par les services de police chargés de la sécurité routière, 16.275 infractions ont été enregistrées avec la mise en fourrière de 5.676 véhicules.

Par ailleurs, 212.187 amendes forfaitaires et 51.521 retraits de permis de conduire ont été enregistrées. La DGSN appelle les usagers de la route à faire preuve de "prudence et de vigilance et à respecter le code de la route dans un souci de préserver la sécurité de tous".

● 4 morts et 12 blessés durant les dernières 24h (Protection civile)

Quatre (4) personnes ont été tuées et douze (12) autres blessées dans des accidents de la circulation survenus dans plusieurs wilayas du pays durant les dernières 24 heures, selon un bilan établi mercredi par les services de la protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira où deux (2) personnes ont trouvé la mort et six (6) autres blessées dans trois (3) accidents de la circulation.

Les unités de la Protection civile qui ont enregistré 2439 interventions à travers le territoire national, ont repêché le corps d'un enfant âgé de 14 ans, décédé noyé dans une mare d'eau au lieu dit Gueritta dans la commune de Deldoul (Djelfa). Par ailleurs, les secours de la protection civile de la wilaya de Batna sont intervenus pour évacuer vers l'hôpital local une femme décédée suite à l'effondrement d'une habitation située à la cité 5 juillet à Batna.

APS

Alger

Lourde peine pour l'assassin

L'affaire a été jugée en assises en ce mois d'avril 2015, au tribunal d'Alger. Karima âgée de 39 ans, divorcée et mère de deux enfants rencontre Samir âgé de 45ans, Karima lui parla de sa vie. Elle lui révéla qu'elle habitait seule avec ses enfants dans un appartement de son frère installé en France.

A.Ferrag

Ce jour là, il se dirige vers la maison où habitait Karima, il sonna et elle le fait rentrer en toute confiance. Il bouscule Karima violemment et la tire par les cheveux. Karima met à hurler, aveuglé par la colère, il tire de sa poche un couteau et lui assène plusieurs coups. Karima gisait dans une mare de sang et décède sur place. Il quitte le domicile en emportant l'arme du crime, l'argent et les bijoux. Une enquête est ouverte pour faire la lumière sur cette affaire et identifier l'auteur de ce meurtre horrible. Les policiers ne tardent pas à l'embarquer. Auditionné et pressé de questions, il avoue être l'auteur du crime. Samir est écroué, il est jugé par le tribunal d'Alger. Lors de son procès, il ne cherche nullement à amadouer le jury, l'expertise médicale a établi que Samir disposait de toutes ses facultés mentales et qu'il ne présentait aucun déséquilibre au moment des faits.

Les faits sont clairs et le représentant du ministère public ne fait que les décrire afin de prouver toute la sauvagerie de l'accusé envers la victime, il apparaît clairement que l'accusé a tué



volontairement Karima et rappelant la gravité des faits, il démontrera que l'accusé était en plein possession de ses facultés mentales au moment du meurtre, il a commis ce meurtre de sang-froid. Il requiert ensuite une peine de 25 ans de réclusion criminelle.

L'avocat de la défense déclara que la victime est responsable de ce qui s'est passé, elle lui confiait tout sans rien sa-

voir de lui, aurait pu demander des renseignements sur lui, et tente de minimiser la gravité des faits et de l'acte de son mandant et étant donné que le coupable a reconnu son crime, il fit appel à des circonstances atténuantes. Après les délibérations et en vertu des articles 254, 255, 256 et 260 du code pénal, l'accusé est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Le Groupe Pompidou salue les efforts de l'Algérie

Le secrétaire exécutif du Groupe Pompidou, Jan Malinowski, a salué mercredi à Alger les efforts «considérables» consentis par l'Algérie pour lutter contre la drogue et la toxicomanie sur son territoire, en Afrique et en Méditerranée.

«Les efforts de l'Algérie pour lutter contre la drogue et la toxicomanie dans la région, en Afrique et dans la Méditerranée, sont considérables et sont à saluer», a-t-il indiqué dans une déclaration à l'APS en marge d'un séminaire euro-méditerranéen sur le traitement de substitution aux opiacés et la réduction de ses risques.

Il a, en outre, estimé que «la problématique de drogue est insignifiante en comparaison avec d'autres pays». Concernant la coopération algéro-méditerranéenne et algéro-européenne dans le domaine de la lutte contre la drogue, M. Malinowski a, toutefois, fait savoir que l'Algérie était «en phase de passer d'un pays de transit du trafic de drogue à un pays de consommation comme le montrent les données».

«Comme c'est un pays de transit, il existe le risque que les drogues qui sont convoyées restent dans le pays. Et là le problème peut devenir plus grave», a-t-il expliqué.

A une question sur l'inondation de l'Algérie par le can-

nis en provenance du Maroc, M. Malinowski, a répondu que «la coopération internationale dans ce genre de cas est fondamentale pour prévenir ce trafic et de ses conséquences», ajoutant qu'«il existe une tension entre l'ensemble des pays receveurs de drogue et les pays producteurs».

Le Groupe Pompidou (GP) est un forum multidisciplinaire pour la coopération de ministres européens dans la lutte contre l'abus et le trafic illicite de drogues, assisté de correspondants permanents dûment désignés ainsi que d'un secrétariat assuré par le Conseil de l'Europe. La mission principale du Groupe est de contribuer à l'élaboration, au sein de ses Etats membres, de politiques en matière de lutte contre la toxicomanie, multidisciplinaires, innovatrices, efficaces et basées sur des connaissances validées.

BATNA

Saisie de près de 3 qx de kif traité et un fusil artisanal par la Sûreté nationale

Près de 3 quintaux de drogue et un fusil artisanal ont été saisis mardi par la première brigade mobile de la police judiciaire de Batna, a indiqué mercredi soir la Sûreté de wilaya.

L'opération a permis la saisie d'une quantité de stupéfiants (kif traité) estimée à 271.900 kg et l'arrestation de 5 individus âgés entre 20 et 50 ans outre la récupération d'un fusil artisanal, de 24 cartouches et de 45 pièces de monnaie anciennes, 13 portables et des armes blanches après perquisition de deux domiciles à Batna, ajoute la même source.

M'SILA

Saisie d'une quantité de plus de 32 quintaux de kif traité à l'entrée nord de Bousaâda

Les éléments de la PJ de la sureté de wilaya de M'sila, viennent de saisir pas moins de 32 quintaux et 800kg de kif traité, suite à des renseignements parvenus à leurs services.

En effet, une investigation minutieuse a été déclenchée par les mêmes services, qui a abouti à la découverte de cette marchandise à bord d'un camion semi-remorque stationné à l'entrée nord de Bousaâda (une soixantaine de kilomètres au sud de M'sila).

MB

PALÉONTOLOGIE

● Des dizaines d'œufs de dinosaures retrouvés sur un chantier en Chine

Des dizaines d'œufs de dinosaures ont été retrouvés sur un chantier dans la ville chinoise de Heyuan, rapportent mercredi des médias chinois.

Sur les 43 œufs de dinosaures retrouvés dimanche dans le nid, 19 sont intactes, a indiqué Du Yanli, le conservateur du musée de Heyuan, commune située dans la province de Guangdong (sud), qui ne sait toutefois pas de quelle espèce ces œufs sont issus.

«Ces œufs sont gros, l'un d'eux avait même un diamètre de 13 centimètres», a expliqué M. Du.

Tous les œufs ont été envoyés au musée pour les préserver et les examiner. Près de 17.000 œufs de dinosaures ont déjà été retrouvés sur la commune de Heyuan depuis 1996.

Le musée a été reconnu par le Livre Guinness des records comme celui détenant avec 10.000 exemplaires la plus grosse collection d'œufs de dinosaures au monde.

Tous les œufs détenus par le musée datent de la fin du Crétacé (il y a 89 à 65 millions d'années), selon le site du Guinness. Ils comprennent des œufs de la famille des oviraptoridés et des hadrosauridés («dinosaures à becs de canards»).

● Selon une étude, la forme des plaques sur le dos des stégosaures distinguait mâles et femelles

La forme des plaques osseuses que portaient sur le dos des stégosaures, de grands dinosaures herbivores qui vivaient en Amérique du nord il y a 150 millions d'années, distinguaient les mâles des femelles, ont affirmé des paléontologues britanniques. Certains de ces animaux avaient des plaques osseuses jusqu'à 45% plus larges que d'autres chez qui elles étaient plus hautes, expliquent les scientifiques dans leur recherche publiée mercredi dans une revue spécialisée.

Ces chercheurs ont déterminé que les stégosaures dont les plaques osseuses dorsales, sur deux rangées, étaient différentes, n'appartenaient pas à des espèces distinctes ou à des dinosaures de différents âges, mais bien à des mâles et à des femelles de la même espèce.

Ils ont aussi déterminé à l'aide d'un scanner et d'un microscope que les deux formes de ces plaques ne résultent pas d'une croissance chez des dinosaures de différents âges.

MEXIQUE

Une substance radioactive «très dangereuse» volée a été retrouvée

Les autorités mexicaines ont annoncé mercredi avoir retrouvé une substance radioactive à usage industriel volée mi-avril et considérée comme «très dangereuse» par le gouvernement. «La Commission nationale de sécurité nucléaire confirme que la source radioactive volée le 13 avril dernier dans l'Etat de Tabasco (sud-est) a été retrouvée», a annoncé le coordinateur national pour la Protection civile, Luis Felipe Puente.

L'iridium-192, utilisé en radiographie industrielle et qui peut être mortel, a été retrouvé «abandonné sous un pont», a précisé le gouvernement régional.

La boîte contenant le matériel radioactif avait été volée dans la municipalité de Cardenas, dans l'Etat du Tabasco, à quelque 700 km au sud-est de Mexico.

Deux jours après le vol, le gouvernement fédéral avait émis une alerte dans le sud du pays soulignant, comme cela fut le cas lors d'au moins trois vols similaires depuis 2013, que les voleurs n'étaient pas conscients de la nature potentiellement mortelle du matériel radioactif entre leurs mains.

IMMIGRATION CLANDESTINE

220 immigrés débarquent à Catane, Rome s'attend à 5.000 arrivées par semaine d'ici septembre

Deux-cents-vingt immigrés ont débarqué hier matin dans le port de Catane (Sicile) en Italie, qui pourrait, d'ici septembre, voir arriver un flot de 5.000 personnes par semaine, selon les projections du ministère italien de l'Intérieur qui vient d'établir un rapport en ce sens.

«Quelque 5.000 arrivées en moyenne par semaine d'ici septembre sur les côtes italiennes», projette dans un rapport le ministère Intérieur italien cité par la presse locale. Si ce chiffre venait à se confirmer, cela signifierait quelque 200.000 arrivées pour 2015 en Italie.

Secours par le patrouilleur *Denaro de la Guardia di Finanza* (police des finances), «les clandestins se trouvaient sur deux canots pneumatiques à la dérive, longs de 14 mètres chacun, entassés au milieu des bidons d'essence». L'Italie a actuellement la charge d'accueillir 81.000 personnes,



dont 13.000 mineurs non accompagnés, qui doivent être répartis entre les régions», a indiqué le préfet chargé de l'immigration au ministère, Mario Morcone, cité par le quotidien *Il Messaggero*.

Du côté de l'Eglise catholique, Mgr Giancarlo Perego, de la Fondation Mi-

grantes de l'épiscopat, a jugé «absurde» le projet envisagé par l'Union européenne de faire couler les bateaux.

«Il faudrait plutôt créer une opération de contrôle jusqu'aux côtes libyennes, pour sauvegarder avant tout la vie des personnes».

Noyades de migrants en Méditerranée : Laurent Fabius appelle à des «mesures fortes»

Le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, a appelé hier les chefs d'Etat et de gouvernement européens à adopter des «mesures fortes» contre les noyades de migrants en Méditerranée, préconisant notamment la destruction des bateaux de passeurs.

«J'espère que cet après-midi des mesures fortes seront prises, et j'en suis convaincu parce que la Méditerranée ne peut pas être transformée en cimetière», a déclaré le ministre lors d'une visite en Slovénie, à quelques heures de l'ouverture d'un sommet européen exceptionnel sur le sujet à Bruxelles.

«Un des aspects c'est de lutter, de démanteler les trafics», a ajouté M. Fabius. «Il y a une mesure extrêmement forte, dont je pense qu'elle sera adoptée, qui consiste à préparer la destruction des navires» utilisés par les trafiquants, a-t-il souligné.

gné La destruction des bateaux fait partie d'un ensemble de dix mesures envisagées par les Vingt huit en réponse au flux de migrants en Méditerranée, des actions toutefois jugées «compliquées à mettre en œuvre» par des experts.

L'Organisation internationale des migrations (OIM) estime à un demi-million le nombre de migrants susceptibles de tenir cette année une périlleuse traversée de la Méditerranée, qui selon elle a déjà coûté quelque 1.750 vies depuis le 1er janvier.

M. Fabius rencontrait jeudi matin son homologue slovène Karl Erjavec, avant une réunion ministérielle avec six pays des Balkans occidentaux consacrée à la coopération avec cette région.

AFRIQUE DU SUD

4 braconniers de rhinocéros condamnés à 15 ans de prison

Quatre hommes ont été condamnés mercredi à quinze ans de prison chacun pour braconnage de rhinocéros dans le parc national Kruger en Afrique du Sud.

Les quatre hommes âgés de 26 à 31 ans, qui viennent de villages du nord-est du pays, ont été reconnus coupables d'entrée illégale dans le parc, chasse illégale et pos-

sition illégale d'armes et de munitions.

Pas moins de 53 armes à feu, 228 munitions, 42 haches, 9 véhicules et 20 cornes de rhinocéros ont été saisies lors de leur arrestation, a fait savoir la procureure Isbet Erwee.

L'Afrique du Sud, qui compte le plus grand nombre de rhinocéros (environ

20.000 individus, soit 80% de la population mondiale), est confrontée au braconnage. Selon des chiffres du gouvernement, 1.215 animaux y ont été tués en 2014, soit une augmentation de 21% par rapport à l'année précédente. Plus des deux tiers d'entre eux, 827 rhinocéros, ont été braconnés dans le seul parc national Kruger.

L'épave d'un chalutier russe localisée aux larges des Canaries



L'épave d'un chalutier russe qui a coulé il y a une semaine au large de l'archipel espagnol des Canaries, a été localisée par 2.700 mètres de fond, a annoncé mercredi la ministre espagnole de l'Équipement Ana Pastor. Un robot sorti en mer

mardi «a déjà localisé le bateau, il est à 2.700 mètres, à une profondeur plus grande que celle à laquelle on s'attendait», a déclaré la ministre, s'exprimant de l'île de la Grande Canarie, située dans l'Atlantique, face à l'Afrique de l'Ouest.

Le chalutier russe, qui a coulé il y a une semaine au large de l'archipel espagnol des Canaries, a été localisé par 2.700 mètres de fond, a annoncé mercredi la ministre espagnole de l'Équipement Ana Pastor.

Un robot sorti en mer

CHINE
21 morts dans l'inondation d'une mine



L'inondation produite dimanche dans une mine à charbon à Shanxi, au nord de la Chine, a fait 21 morts, a rapporté hier l'agence de presse Chine nouvelle.

Un précédent bilan faisait état de huit (8) morts. Un total 247 personnes travaillaient dans la mine de Jiangjawan lorsque l'accident s'est produit dimanche vers 18h50 (heures locales). 223 d'entre elles ont réussi à s'échapper alors que 24 autres ont été piégées, selon l'agence.

APS

LE DIESEL SERAIT TOXIQUE POUR LE FOIE

Des chercheurs de l'Inserm viennent de découvrir que les particules de diesel affaiblissent la fonction de détoxicification du foie. Mais ils n'ont pas encore évalué les effets de cette détoxicification ralenti sur la santé.

On savait que le diesel était à l'origine de nombreux cancers, notamment des poumons et de la vessie, ce qui a poussé l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à classer ce carburant comme "cancérogène de classe 1". Mais une nouvelle étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) montre que le diesel serait également toxique pour le foie.

Les chercheurs de l'Inserm viennent en effet de montrer que ses particules altèrent les fonctions de détoxication du foie, en bloquant les transporteurs hépatiques responsables de l'élimination d'hormones sexuelles et thyroïdiennes ou encore celle de résidus toxiques pour l'organisme.

Les chercheurs à l'origine de cette découverte ont travaillé *in vitro*, sur des cellules de foie (hépatocytes) en culture. Ils les ont exposées à un extrait de particules de diesel, à des doses équivalentes à celles inhéritées par une personne qui vit dans un environnement pollué. Ils ont ensuite me-

sur l'activité de plusieurs transporteurs présents à la surface des cellules qui assurent le passage des molécules circulant dans le sang vers l'intérieur du foie.

Ce mécanisme permet normalement à notre organisme de se débarrasser des déchets naturels produits par les cellules, des médicaments ou des drogues. Or, les chercheurs ont constaté que les particules de diesel réduisent l'activité de ces transporteurs et bloquent même l'activité de plusieurs d'entre eux, qui empêche l'élimination des toxiques par le foie.

A ce stade de l'étude, les conséquences cliniques envisagées par les chercheurs est large : perturbations endocrinienne, perturbation de l'élimination de médicaments ou encore excès de stress oxydatif pouvant contribuer au développement de maladies chroniques. "Cela aurait notamment pour effet de renforcer les effets cancérogènes du diesel favorisés par le stress oxydatif", souligne Olivier Fardel, coauteur de ces travaux.



DIABÈTE : LE CŒUR EST PLUS FRAGILE

Nous sommes tous soumis à des risques cardiaques. Cela est dû à notre terrain génétique, ou encore aux maladies que nous pouvons développer tout au long de notre vie, ou tout simplement au hasard. Les diabétiques ont-ils le cœur plus fragile ?

Le risque d'accident cardiaque est trois fois plus élevé chez les patients diabétiques, et 70 % en décèdent. En France, le diabète

serait ainsi chaque année responsable de 30 000 infarctus du myocarde et de 10 000 à 15 000 accidents vasculaires cérébraux. Mais, avant de les arteres principales, le diabète carambole vers les petits vaisseaux, entraînant un premier lot de complications : dysfonction érectile, atteinte des reins, des nerfs et de la rétine. Plus de 30 % des diabétiques doivent être

diabétiques ou subir une transplantation rénale, et le diabète est la principale cause de décès acquis chez l'adulte. Pas question donc de le prendre à la légère. Une analyse permet de voir si la personne est sous contrôle : le dosage de l'hémoglobine glyquée, qui reflète le taux moyen de sucre dans le sang sur les trois derniers mois. Ce taux doit demeurer inférieur à 7 %, avec

le moins de variations possible de la glycémie (ni hypoglycémie, ni son inverse, l'hypoglycémie). Pour se protéger, il est tout aussi important de diminuer les autres facteurs de risque cardio-vasculaires, comme les diabétiques au même mode de vie : hypertension, tabac, excès de cholestérol et de triglycérides. Or, moins de 10 % des patients atteignent à la fois tous ces objectifs.

RHINOPLASTIE : DES INSTRUMENTS MINIATURISÉS POUR PLUS DE DOUCEUR POUR LES OS

La majorité des patients veulent corriger un nez trop épais, trop large, avec une bosse dont ils souhaitent se débarrasser. Pour le chirurgien, ces corrections impliquent de toucher, non seulement aux parties molles (cartilage et peau) de la partie basse du nez, mais aussi aux os qu'il faut casser. Or, « depuis plus de cent ans, les outils dont on se sert n'ont guère changé : un marteau, une râpe, une paire de ciseaux à os ! » explique le Dr Olivier Gerbaud, chirurgien plasticien, qui a participé à la création de nouveaux instruments présentés au dernier congrès de l'IMCAS, le rendez-vous incontournable des professionnels de la chirurgie esthétique. Certes, c'est aussi une boutade, et ces instruments n'ont cessé de se perfectionner. Malgré tout, ils restent imprécis.

Et à cause d'eux, les patients doivent encaisser : des fractures osseuses ou des irrégularités, voire une asymétrie. Ces défauts sont plus visibles quand la peau est fine, et ils sont parfois difficiles à réparer.

Ce qui change

On ne casse plus, on désépaissit en douceur : de nouveaux instruments miniaturisés équipés d'un moteur ultrasonique effectuent des petits mouvements qui va-et-vient très rapides (un peu comme une brosse à dent électrique comparée à une brosse à dent classique) pour râper, couper, ou désépaissir l'os sans risque de le fracturer ni de toucher aux tissus alentour. Les gestes sont plus précis, et moins traumatisants. Plus de

150 patients ont déjà bénéficié de cette technique avec de bons résultats.

En pratique

Le nez obtenu est plus conforme à ce qui a été choisi avec le médecin, la sensation de nez en carton pâle, de nez bouché, les gonflements et les bleus durent à peine 6 jours au bout desquelles on retire l'attelle, contre deux semaines pour une intervention classique.

Seul inconvénient : la technique de meulage précis nécessite de rester plus longtemps sur la table d'opération : deux heures et demi au moins contre une heure et demi pour la méthode habituelle.



INSOLITE : LA CHAUSSURE QUI GRANDIT EN MÊME TEMPS QUE LE PIED DE L'ENFANT



Un ingénieur américain a créé une chaussure qui s'adapte au pied de l'enfant à mesure qu'il grandit. Réglable à cinq pointures, la chaussure a été destinée aux milliers d'enfants aveugles contraints de marcher pieds nus. Cette solution permettrait de les préserver de certaines maladies.

Dans le monde, plus de deux millions de personnes sont touchées par des maladies parasitaires transmises par le sol. Parmi ces victimes, beaucoup d'enfants qui n'ont pas les moyens de marcher dans des chaussures ajustées à leur pied ou bien qui marchent carrement pieds nus.

Kenton Lee, un ingénieur

américain, a rendu compte de l'ampleur du problème en 2007, à Nairobi au Kenya, quand il a croisé sur son chemin une petite fille serrée dans des souliers trop petits pour elle. Cette anecdote a priori anodine a joué un rôle de détonateur dans l'esprit de l'entrepreneur.

Il décide alors de mettre sur pied la première paire de chaussures qui grandit, "the shoe that grows". Son projet est simple : faire une chaussure intelligente ; cette sandale s'agrandit ou se raccroît suivant la pointure de l'enfant. Cinq tailles sont disponibles en une seule chaussure. Il suffit de régler la sangle. Leur structure est surtout très résistante et garantit une durée de vie de cinq ans. Elle est composée de caoutchouc et de cuir pour pouvoir supporter les pérégrinations des enfants sur des terrains accidentés.

Un prix dégressif

Combien ça coûte ? Comptez 28 euros la paire (30 dollars). Un coût bien trop onéreux qui ressemble à une coûte dans la chaussure de ces ingénieurs altruistes. Mais les inventeurs précisent que le prix baisse à mesure que la quantité achetée augmente : les cinq paires valent 23 euros (25 dollars), les 50 paires 14 euros (15 dollars). Les Américains ont trouvé la combinaison pour ne pas se prendre le pied dans le tapis : comptez sur la générosité des riches occidentaux pour prendre soin des pieds des enfants pauvres.

MODIFIER L'ADN UNE RÉALITÉ POSSIBLE, POUR LE MEILLEUR... ET POUR LE PIRE ?

Une nouvelle méthode biologique permet désormais de modifier l'ADN très précisément, en ciblant un gène spécifique. Si certains chercheurs y voient une avancée majeure pour la recherche sur les maladies génétiques, d'autres mettent en avant un danger éthique de taille. Explications.

Une méthode qui révolutionne la biologie moléculaire

Modifier les gènes et leur expression comme on joue au Lego, c'est désormais un jeu d'enfant, ou presque. Depuis 2012, une nouvelle méthode appelée CRISPR-Cas9 révolutionne la génétique. Derrière cet acronyme imprononçable (CRISPR pour « Clustered Regularly Interspaced Short Palindromic Repeats ») se cache une grande avancée dans le domaine de la biologie moléculaire, mise au point par l'américaine Jennifer Doudna et la française Emmanuelle Charpentier.

Le principe est simple : il s'agit, grâce à une enzyme appelée Cas9, de découper un brin de la double-hélice d'ADN des cellules, pour désactiver ou corriger l'expression d'un gène, ou même d'ajouter un gène d'intérêt. Grâce à ce nouvel outil très précis, cible n'importe quel gène pour le modifier n'a plus rien de sorcier. Ainsi, les chercheurs peuvent « allumer » ou « éteindre » l'expression d'un gène selon ce qu'ils veulent obtenir. En théorie, il serait donc possible de désactiver ou d'activer une maladie génétique, de protéger de la maladie d'Alzheimer ou de donner l'individu de caractéristiques plus avantageuses.

« Jusqu'aujourd'hui, on utilisait un virus, mais l'on ne choisissait pas l'endroit exact où le virus allait insérer le bout d'ADN que l'on voulait intégrer » au gène, explique Karine Rossignol, co-secrétaire générale de l'Institut des maladies génétiques Imagine. « Dès lors, cette enzyme reconnaît l'endroit où

agir. »

Un « gros coup d'accélérateur » pour la recherche sur les maladies génétiques

« L'intérêt de cette méthode-là, c'est qu'elle permet de gagner du temps précieux lorsque l'on crée des modèles animaux, avec un rendement bien meilleur », explique Karine Rossignol, qui précise que cette nouvelle technique sera bientôt mise en place au sein des laboratoires de recherche de l'Institut Imagine. Au lieu de 3 à 5 % de rendement, cette approche aboutit à un rendement de 75 à 85 %, nous assure la spécialiste.

Pour trouver des approches thérapeutiques à des maladies génétiques, les chercheurs et cliniciens de l'Institut Imagine reproduisent les maladies génétiques en question sur des modèles animaux, qui deviennent donc génétiquement modifiés. La souris, la drosophile ou le poisson zèbre sont les modèles prédominants. Avec la méthode CRISPR-Cas9, les chercheurs gagnent « un temps précieux pour créer les modèles animaux et donc aboutir à un traitement thérapeutique », assure Karine



Rossignol. « Il est donc beaucoup plus facile de comprendre le mécanisme impliqué derrière le ou les gène(s) en question. » Puisque les gènes modifient la création de protéines essentielles au fonctionnement des cellules, la modification peut entraîner une protéine modifiée ou absente. Les scientifiques peuvent alors voir ce que ce changement peut entraîner ou de substituer cette protéine défaillante.

Si la méthode reste très prometteuse, elle ne permet pas forcément de travailler sur toutes les maladies génétiques. « On arrive à recréer la plupart des maladies génétiques, mais pas toutes », avoue Karine Rossignol. « Certains syndromes atypiques, avec des gènes impliqués par exemple, sont difficiles à reproduire sur le modèle animal. Le plus similaire c'est avec les maladies monogéniques, où un seul gène est mis en jeu. » Malgré tout, cette nouvelle technique offre « de nouvelles perspectives pour aller plus vite dans la compréhension des maladies et la création de médicaments », ce qui permet « un gros coup d'accélérateur » pour la recherche, s'enthousiasme la spécialiste.

Une communauté scientifique qui appelle à la prudence

Bien que prometteuse pour la recherche, la technique CRISPR-Cas9 serait à manier avec des pinceaux. En effet, puisque l'on peut modifier l'ADN à loisir, pourquoi ne pas modifier

le génome de nos propres cellules germinales (spermatozoïdes et ovules) pour créer un bébé « parfait » ? L'eugénie à grande échelle à la manière du film futuriste *Bienvenue à Gattaca* serait donc pas si lointain.

D'après *Le Monde*, certaines équipes de recherche se seraient déjà lancé dans l'aventure, notamment aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Chine.

Face à ce danger éthique, un collectif de 18 chercheurs a publié les 12 et 13 mars deux mises en garde dans les prestigieuses revues scientifiques *Nature* et *Science*. Ils appellent à la tenue d'un grand sommet et à l'imposition d'une moratoire sur les essais cliniques sur l'homme. « Nous voulons éviter les gens qui c'est désormais facile de modifier les gènes des cellules », écrit le prix Nobel de médecine David Baltimore dans la *New Scientist*. Par le passé, « c'était tellement compliqué » que « personne ne pouvait vraiment le faire. »

Car si l'Europe possède de puissants gardes-fous, ce n'est pas le cas de tous les pays du monde. Pour les 28 pays de l'Union européenne, la convention d'Oslo stipule clairement qu'une intervention peut avoir pour objectif d'édifier le génome humain, ne peut être entreprise [...] seulement si elle n'a pas pour but d'introduire une modification dans le génome de la descendance. »

Pour éviter une mutation entraînant une maladie grave sur l'embryon, le diagnostic préimplantatoire avant la fécondation in vitro reste la méthode privilégiée.

CANCER : IL LAISSE UNE EMPREINTE VISIBLE SUR L'ADN

Le cancer laisserait sa « signature » sur la molécule d'ADN, révèle une étude de l'University School of Medicine de Baltimore (USA), publiée dans la revue scientifique *Genome Research* le 26 mars 2015. Ces travaux soulignent l'importance de l'épigénétique dans le cancer : l'ADN est modifié par la maladie, et ces modifications sont transmissibles mais aussi réversibles, sans toutefois altérer l'information génétique en elle-même.

Pour arriver à cette conclusion et identifier quelle était la modification exacte de l'ADN dans le cancer, les chercheurs ont analysé la séquence génomique de 108 tissus humains de 10 types de cancer différents (pancréas, thymus, poumon, sein), ainsi que de tissus sains et de 51 tumeurs pré-malignes. Grâce à un nouveau processus d'analyse, les scientifiques ont alors observé une perte de groupement méthyle (composé d'un atome

de carbone et de trois atomes d'hydrogène) sur les grands tronçons d'ADN des cellules cancéreuses. Ces modifications semblent se produire au début de la formation des tumeurs, et pourraient alors permettre aux cellules cancéreuses de prospérer. Grâce à l'empreinte laissée sur l'ADN, les chercheurs pourront désormais travailler à l'élaboration d'un dépistage précoce ou d'un traitement préventif pour les patients dont l'ADN est ainsi marqué.

SELON L'OMS 20% des enfants ne reçoivent pas les vaccinations de routine indispensables

Un enfant sur cinq ne reçoit pas les vaccinations de routine indispensables, a affirmé mercredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les vaccins de routine pourraient éviter le décès d'un million et demi de personnes chaque année, des suites de maladies évitables, a poursuivi l'OMS dans un communiqué, à l'occasion de la semaine mondiale (24-30 avril) pour l'immunisation et la vaccination.

Selon la même source, quelque 22 millions d'enfants n'ont pas reçu les trois doses du vaccin DTP3 (diphthérite, tétanos, coqueluche) en 2013 et la moitié d'entre eux vivent au Nigeria, en Inde et au Pakistan.

Les objectifs en matière de vaccination globale dans le monde en 2015 ont pris un gros retard, a constaté l'OMS.

La Semaine mondiale de l'immunisation devrait donner "un nouveau souffle aux efforts en faveur de la vaccination pour tous les enfants, où qu'ils soient", a estimé Flavia Bustreo, directrice générale adjointe de l'OMS chargée de la santé des femmes et des enfants.

L'OMS estime que l'immunisation évite actuellement entre deux et trois millions de morts par an.

Bien que des progrès ont été réalisés, ils restent tout de même insuffisants, les objectifs fixés par l'ONU en matière de vaccination pour 2015 ne sont pas tenus dans 65 pays, a indiqué le Dr Jean-Marie Okwo-Belé, directeur des programmes d'immunisation et des vaccins à l'OMS.

Les taux de vaccination ont passé de 5% dans les années 70 à 80% dans la plupart des pays.

En 2013, c'est 129 pays, qui ont atteint un taux de vaccination d'au moins 90%.

EBOLA

26.079 personnes contaminées dont 10.823 décédées

Une total de 26.079 personnes ont été contaminées par le virus Ebola depuis le début de l'épidémie et 10.823 d'entre elles sont mortes, a indiqué mercredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'OMS a relevé que la quasi-totalité des décès ont été enregistrés en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone, trois pays les plus touchés par l'épidémie en Afrique de l'ouest, appelant à des efforts accrus pour stopper complètement la transmission de ce virus.

Dans la semaine précédant le 19 avril, 33 nouveaux cas confirmés ont été signalés, dont 21 en Guinée et 12 en Sierra Leone.

La semaine précédente, 37 nouveaux cas confirmés avaient été signalés, contre 30 la semaine d'avant.

«La baisse du nombre de cas confirmés a cessé au cours des trois dernières semaines», écrit l'OMS dans son dernier bilan. «Pour accélérer le déclin de l'épidémie et atteindre le zéro cas, il faudra un engagement plus ferme de la communauté internationale, améliorer la recherche des contacts et le dépistage précoce», affirme-t-elle encore.

SAÏDA Une nouvelle polyclinique inaugurée

4^È COLLOQUE NATIONAL DE NÉPHROLOGIE À BATNA Des greffes de rein annoncées pour les mois de mai ou juin

● Un registre pour le don d'organes provenant de personnes en état de mort encéphalique préconisé

L'ouverture à Batna d'un registre pour le don d'organes provenant de personnes en état de mort encéphalique (ou cérébrale) a été annoncée, mercredi à Batna, au cours du 4^È Colloque national de néphrologie.

Le chef du service néphrologie au Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna, Dr. Ahmed Bougoura, a indiqué à l'APS, en marge de l'ouverture de cette rencontre scientifique organisée à l'université de Batna, que l'objectif de l'initiative est «de mettre en place les conditions nécessaires» pour entamer, «en mai ou en juin prochains» à Batna les greffes de rein provenant de morts cérébraux.

A cet effet, une équipe pluridisciplinaire composée de spécialistes en chirurgie, en néphrologie, en immunologie et en réanimation ainsi que de paramédicaux et de laborantins a été constituée au CHU, a ajouté ce praticien, affirmant que plusieurs personnes ont manifesté leur disponibilité à donner de leurs organes. Chose, a souligné le Dr. Bougoura, qui «nous a permis de procéder à la création d'une banque de données sur les malades et à effectuer les analyses préliminaires d'immunologie».



De son côté, Dr. Rabah Boulifat, chirurgien spécialisé en transplantations, a indiqué à l'APS que les moyens permettant de diagnostiquer une mort cérébrale «existent au CHU de Batna» et la création du registre et la mise place de l'équipe médicale «permettront, dans un premier temps, de réaliser des greffes de reins à partir de personnes mortes et, dans une seconde phase, de greffer d'autres organes comme le foie avec le concours du staff médical de l'hôpital de Blida qui est pionnier en ce domaine».

Pour le président du comité scientifique de la rencontre, Dr. Othmane Chi-

nar, le développement de l'opération passe par celui des urgences médico-chirurgicales et de la sensibilisation du mouvement associatif et de la société à l'importance du don d'organes, surtout à partir de personnes décédées.

Le colloque de trois jours comprend des communications et des ateliers de formation en rapport avec l'insuffisance rénale à ses différentes phases.

Le rencontre abordera également la greffe de reins en Algérie et le bilan de l'équipe médicale du CHU de Batna, dirigée par le Pr. Hocine Chaouch, qui a pratiqué avec succès 25 greffes.

DÉBAT AUTOUR DES «NOUVELLES MISSIONS DE L'OFFICINE» 300 pharmaciens au rendez-vous de Batna

Près de 300 pharmaciens d'officine exerçant dans différentes régions du pays se sont donnés rendez-vous mercredi à Batna pour un débat autour des «nouvelles missions de l'officine» et de «l'exercice officinal».

Dans un exposé devant un parterre de pharmaciens, de médecins, de cadres de la direction de la santé (DSP), de représentants des caisses d'assurances sociales et de laboratoires pharmaceutiques nationaux et étrangers, le président du bureau national du SNAPO (syndicat national des pharmaciens d'officine), Fayçal Abed, a mis en relief le rôle du pharmacien d'officine qui, a-t-il souligné, «dépasse de loin la simple vente de médicaments, s'agissant d'un acteur de

santé de première ligne». Pour le DSP de la wilaya de Batna, Driss Khoudja El Hadj, cette rencontre est «une occasion pour les professionnels d'examiner l'état des lieux du métier de pharmacien d'officine», qualifiant de «judicieux» d'ouvrir un dialogue clair autour des «défis colossaux auquel l'Algérie fait face en matière de santé publique». Soulignant la nécessité de consacrer le principe du droit à la santé, les participants à cette rencontre ont insisté sur l'impératif de «moderniser la profession de pharmacien afin de consolider la compétitivité du secteur de la santé et son développement».

Il a été également relevé le fait que le pharmacien, «dernier rempart entre le médicament et le patient», obéit à un code de déontologie et à des règles précises dans le but ultime de promouvoir et de protéger la santé de l'homme.

Evoquant les principes fondamentaux de la profession, les intervenants ont été unanimes à affirmer que l'activité de pharmacien d'officine est «une concession de service public soumise à une réglementation spécifique répondant aux besoins de la population».

Pour les participants à cette rencontre, le pharmacien d'officine, aujourd'hui «à la croisée des chemins, entre profession de santé et commerce classique», est contraint de «réévaluer son rôle».

Ce regroupement était organisé par le bureau de la wilaya de Batna du SNAPO.

TRAITEMENT DE SUBSTITUTION AUX OPIACÉS Nécessité de l'élaboration d'une étude épidémiologique

Les participants au Séminaire euro-méditerranéen sur le traitement de substitution aux opiacés ont recommandé mercredi à Alger l'élaboration d'une étude épidémiologique et la mise en place d'un organe de contrôle des médicaments «pour éviter leur détournement».

Au terme de deux ateliers organisés au deuxième jour de cette rencontre, les participants ont mis l'accent sur la nécessité d'«élaborer d'abord une étude épidémiologique pour avoir les chiffres proches de la réalité et le profil des consommateurs des opiacés et justifier l'instauration des traitements des substitutions dans notre pays».

Selon les chiffres fournis uniquement par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, «plus

de 18.000 toxicomanes ont été recensés en Algérie fin 2014, dont 2.000 consomment des drogues autres que le cannabis et les psychotropes». L'importance de la mise en place d'un organe de contrôle de ces médicaments de substitution aux opiacés pour éviter leurs détournement pour des fins autre que les soins, a été également soulignée par les participants.

C'est dans ce cadre qu'ils ont proposé l'élaboration de textes définissant les règles de prescription et l'accréditation de médecins prescripteurs, comme c'est le cas dans plusieurs pays.

Les participants ont, en outre, relevé l'importance de la formation continu du personnel destiné à prendre en charge les consommateurs de drogues demandeurs de soins.

La ville de Saïda s'est dotée d'une nouvelle polyclinique, inaugurée mercredi par le wali, Said Meziane.

Réalisée à haï Boukhors pour un coût de 110 millions DA, cette infrastructure sanitaire contribuera à atténuer la tension sur le centre infantile et maternel Ham-dane Bakhta de la ville.

Cette structure sanitaire dispose d'équipements et de matériel médical modernes utilisés dans différentes spécialités,

à l'instar de la radiologie, gynécologie obstétrique, chirurgie générale, pédiatrie et d'un laboratoire d'analyses.

Cette polyclinique est encadrée par huit généralistes en attendant son renforcement par des spécialistes, a indiqué le directeur de wilaya de la santé.

Il est prévu l'ouverture d'un service des urgences médicales dans les prochaines semaines et le travail en de H/24 pour assurer des services médicaux jour et nuit, a-

t-on indiqué signalant que la cité ayant accueilli la nouvelle polyclinique compte 40.000 habitants. Par ailleurs, le wali de Saïda a annoncé, lors de l'inauguration de cette structure sanitaire, l'extension à haï Dhoui Moussa, de la salle de soins pour un coût de 12 millions DA et l'inscription d'une autre opération d'extension de la salle de soins au nouveau quartier Dahr echih au titre du PCD.

APS

SAHARA OCCIDENTAL

Un député français interpelle Laurent Fabius sur la nécessité d'appliquer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Un député français a interpellé son ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, sur la nécessité pour la France d'appuyer toute initiative visant un règlement politique «rapide» du conflit sahraoui à travers l'application du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.



Dans une question écrite adressée au chef de la diplomatie française et publiée mardi au JO français, le député de la Meurthe-et-Moselle à l'Assemblée française, Hervé Féron, a souhaité «connaître les intentions» du gouvernement français s'agissant de la question sahraouie.

Plaidant ainsi pour une application «une fois pour toutes» du droit des Sahraouis à l'autodétermination conformément aux résolutions de l'ONU depuis plusieurs dizaines d'années», le député du Parti socialiste (PS) a rappelé la résolution 690 du 29 avril 1991 du Conseil de sécurité, portant création de la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso).

Il a souligné, à ce propos, la revendication depuis quelques années

du Front Polisario relative à l'élargissement des prérogatives de la mission onusienne à la surveillance des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental.

Il s'est référé, dans ce sens, à la demande du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans son rapport d'avril 2013 quant à «une surveillance indépendante, impartiale, complète et constante» de la situation des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés.

«Mais il s'agit pour le Conseil de sécurité d'avancer dans le processus de négociation actuellement enlisé, plus de vingt ans après la création de la Minurso», a poursuivi M. Féron, rappelant l'adoption, le 27 mars dernier de la résolution du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) réaffirmant l'engagement

de l'organisation panafricaine en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui.

De même que ladite résolution pressait les Nations unies de «prendre les mesures appropriées pour mettre en œuvre rapidement un référendum d'autodétermination», a-t-il noté, faisant remarquer, par ailleurs, la «réserve» observée par les autorités françaises en déclinant l'invitation marocaine de prendre part au Forum de Crans Montana, organisé en mars dernier dans la ville occupée de Dakhla.

Un territoire «où la souveraineté marocaine n'est reconnue par aucun membre de la communauté internationale et considéré actuellement par les Nations unies comme étant non-autonome», a conclu le parlementaire socialiste.

LE COORDONNATEUR SAHRAOUI M'HAMED KHADAD, Le Front Polisario va revoir sa coopération avec la Minurso si elle abandonne l'objectif de sa mission

Le Coordonnateur sahraoui avec la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso), M'hamed Khadad, a déclaré que le Front Polisario va revoir sa coopération avec la Minurso en cas où elle n'arrivera pas à remplir sa mission principale à savoir l'organisation d'un référendum libre, juste et impartial au Sahara occidental.

«Abandonner cet objectif, va imposer au Front Polisario à revoir sa coopération avec la Minurso», a indiqué le diplomate sahraoui dans une déclaration à une agence de presse étrangère rapportée hier par l'Agence de presse sahraouie (SPS) soulignant que «le Front Polisario ne peut pas accepter que cette mission se déplace dans les territoires sahraouis comme s'il s'agissait de territoires marocains».

M. Khadad a exprimé les préoccupations de la partie sahraouie «en cas où l'ONU n'arrive pas à remplir ses engagements d'organiser un référendum sous la pression du régime marocain», réitérant l'appel du Front Polisario d'élargir le mandat de la Minurso au contrôle et à la protection des droits de l'homme au Sahara occidental.

Le secrétaire général de l'ONU avait indiqué dans son rapport 2014 à la communauté internationale que s'il n'y a aucun progrès avant la mi-avril 2015, le moment sera



venu d'inviter les membres du Conseil à réexaminer complètement le cadre qu'il a fixé en avril 2007 pour le processus de négociation.

PRÉSIDENTIELLE AU BURUNDI

Le candidat du parti au pouvoir sera désigné samedi



Le candidat du parti au pouvoir au Burundi sera désigné demain pour la présidentielle de juin prochain. «Nous avons convoqué un congrès extraordinaire ce samedi (...) et parmi les points à l'ordre du jour le parti va faire le choix de son candidat à la présidentielle», a annoncé le président du Cnnd-FFD, Pascal Nyabenda qui a assuré que les candidatures étaient «ouvertes».

«La question a déjà été tranchée en faveur en faveur d'un troisième mandat de Pierre Nkurunziza», au pouvoir depuis 10 ans, a souligné un haut cadre du parti sous couvert de l'anonymat, cité par l'AFP.

Les opposants au chef de l'Etat jugent un nouveau mandat inconstitutionnel et surtout contraire aux accords de paix d'Arusha qui avaient ouvert la voie à la fin de la longue guerre civile (1993-2006) dont le pays peine toujours à se remettre.

«Au contraire ses partisans estiment que le premier mandat n'entre pas en compte puis qu'en 2005, Pierre Nkurunziza avait été élu par le Parlement. La limite des deux mandats prévus par la Constitution n'est pas à prendre en considération, selon eux. Partis d'oppositions et membres de la société civile, déterminés à faire barrage au chef de l'Etat sortant, ont d'ores et déjà averti qu'ils manifesteront en masse s'il devait être désigné candidat par le Cnnd-FFD.

LIBYE

Un producteur de télévision retrouvé mort dans son bureau à Benghazi

Un jeune producteur de télévision libyen, Moustah al-Qatrani, a été assassiné mercredi d'une balle dans la tête dans son lieu de travail, a indiqué un responsable du ministère de l'Intérieur.

Al-Qatrani, directeur de la société privée de production Al-Anouar, avait fourni aux chaînes locales de nombreuses images des affrontements entre armée et milices à Benghazi. «Des amis du producteur qui lui rendaient visite dans son bureau l'ont retrouvé sur sa chaise (...) tué d'une balle dans la tête», a confié le même responsable, en faisant état de l'ouverture d'une enquête.

Il s'agit de la première attaque du genre depuis la campagne militaire lancée en mai dernier par l'homme fort de l'armée libyenne, Khalifa Haftar, pour reprendre Benghazi aux milices qui contrôlent en partie la ville.

Le général Haftar avait assuré mi-mars qu'il reprendrait le contrôle de Benghazi d'ici un mois. Livré aux milices depuis la chute du régime de Mouammar El-gaddaf en 2011, la Libye est dotée de deux gouvernements et Parlements rivaux, l'un à Tripoli sous la coupe d'une coalition de milices appelée Fajr Libya, et l'autre dans l'est du pays reconnu par la communauté internationale.

APS

NÉGOCIATIONS SUR LE NUCLÉAIRE IRANIEN

Débat autour de la levée des sanctions contre l'Iran

Les négociations visant à conclure un accord définitif sur le nucléaire iranien mercredi à Vienne se focaliseront sur la levée des sanctions imposées à l'Iran, principal point de blocage, comme constaté lors du dernier cycle des pourparlers tenu à Lausanne (Suisse).

Téhéran et les pays du 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) se réunissent pour la première fois depuis la conclusion le 2 avril d'un accord cadre à Lausanne. Les deux parties doivent désormais se pencher sur la rédaction du texte et des détails techniques avant le 30 juin.

Les détails techniques, puisque c'est de cela qu'il s'agit, viennent naturellement se poser cette fois-ci encore à Vienne (Autriche). Un point commun réunit les grandes puissances, à savoir, éviter que l'Iran ne développe une capacité nucléaire militaire, alors que l'Iran rejette ces allégations et affirme que ses activités sont menées à des fins civiles.

En outre, Téhéran s'inquiète de l'adoption par la commission des Affaires étrangères du Sénat américain d'une proposition de loi qui donnerait «un droit de regard au Congrès en cas d'accord final». Comme suite logique à une telle sortie diplomatique, les négociateurs iraniens qui voudraient voir tomber dès la conclusion d'un accord, en plus de l'embargo économique, les sanctions diplomatiques, comptent demander à la délégation américaine la portée de cette proposition qui confère un «droit de regard au Congrès». «Nous demanderons des explications sur cette question et nous exigerons des informations claires et précises sur les détails concernant la levée des sanctions», avait affirmé le vice-ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi. Cette proposition de loi est une affaire intérieure aux américains, a-t-il dit, mettant toutefois en garde contre tout ce que cela comporte sur les discussions.

«Les Etats-Unis font partie d'une négociation multilatérale et c'est la responsabilité de leur gouvernement de s'assurer qu'il remplira ses obligations, en particulier celles concernant les sanctions, en totalité et avec bonne volonté, sans tenir compte de problèmes politiques intérieurs», a-t-il dit. M. Araghchi, qui conduit la délégation iranienne en Autriche, a aussi souligné que «la levée des sanctions ne doit pas être liée à des conditions sans rapport» avec le dossier nucléaire de Téhéran, tel que le programme balistique iranien. L'Iran, soumis à des sanctions économiques depuis 2006, demande leur levée totale «au premier jour de l'application de l'accord». Mais pour les Occidentaux, une telle levée ne pourra intervenir avant la confirmation par l'AIEA que l'Iran a effectivement commencé à réduire ses capacités nucléaires. Afin d'apporter des précisions utiles, la porte-parole de la diplomatie iranienne, Marzieh Afkham, a également souligné mercredi la «possibilité de changement de certains termes» de l'accord-cadre signé à Lausanne. «Si il n'y avait pas de changement, il ne servirait à rien de poursuivre les négociations», a-t-elle dit.

Un accord historique qui favoriserait la coopération régionale

Dans une tribune publiée dans le *New York Times* lundi, le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif a jugé que l'accord sur le programme nucléaire de son pays favoriserait la coopération régionale. «En faisant preuve du leadership et de l'audace nécessaires pour prendre les bonnes décisions, nous pouvons et devons mettre fin à cette crise (...) et nous concentrer sur des tâches bien plus importantes», juge M. Zarif dans le quotidien *New York Times* au sujet du dossier nucléaire iranien. Le président américain Barack Obama, qui doit encore convaincre l'opposition républicaine au Congrès, avait évoqué, début avril, la perspective d'un «accord historique». Soupçonné par les grandes puissances de chercher à se doter de l'arme atomique, l'Iran a toujours réfuté ces allégations, tout en insistant sur son droit à exploiter une filière nucléaire civile complète. L'accord probable préparera le terrain à la coopération entre l'Iran, les pays de la région et ceux de l'Asie.

CRISE AU YÉMEN

La fin de l'intervention militaire conforte l'option d'un règlement politique

L'annonce de la fin de l'intervention militaire de la Coalition arabe au Yémen conforte l'option de la résolution de la crise dans ce pays par un dialogue politique interyéménite inclusif, ont estimé mercredi des experts joints par l'APS.

«L'annonce de la fin de l'agression+ saoudienne et leurs alliés contre le Yémen intervient pour des raisons, relatives notamment à la peur grandissante d'une régionalisation du conflit et de la déstabilisation de la navigation internationale près du détroit stratégique de Bab el-Mandeb», a estimé l'analyste yéménite Ali Hassen el-Khaoulani.

La décision d'arrêter les bombardements contre les Houthis et leurs alliés a été également prise, selon le Dr el-Khaoulani, sous la pression de la campagne de «dénonciations répétées» parmi l'opinion publique arabe et internationale et des «pressions» exercées par les Etats-Unis, la Russie et l'Iran sur le décodeurs saoudiens.

Le conflit au Yémen a connu un nouveau développement après l'annonce par l'Arabie saoudite de l'arrêt de sa campagne militaire contre les Houthis et leurs alliés à la fin de la campagne de «dénonciations répétées» parmi l'opinion publique arabe et internationale et des «pressions» exercées par les Etats-Unis, la Russie et l'Iran sur le décodeurs saoudiens.

«Redonner l'espoir», en vue de la reprise du processus politique au Yémen, la



Ban Ki-moon salue l'annonce de la fin de l'opération militaire au Yémen

fourniture d'une aide humanitaire et la lutte contre le terrorisme. Interrogé sur la portée de l'intervention militaire jugée comme «un succès» par Ryadh, M. el-Khaoulani, a soutenu que «les Saoudiens voulaient seulement sauver la face et sortir du chaos yéménite après une intervention négative», ajoutant que «la solution ne peut être que politique à travers l'engagement d'un dialogue interyéménite regroupant toutes les parties».

Il a, en outre, plaidé pour que l'Algérie accueille le dialogue politique yéménite, s'appuyant dans ce contexte sur la «neutralité de l'Algérie et les succès diplomatiques obtenus notamment dans sa médiation dans la crise malienne».

«Le rapprochement amérino-iranien avec la conclusion de l'accord sur le nucléaire et leur coopération dans la lutte contre l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech), aura sûrement un impact positif sur la résolution du conflit au Yémen», a, par ailleurs, prévu le politologue.

De son côté, l'universitaire Ismail Maafar, qui a qualifié l'intervention militaire de «négative pour

toutes les parties yéménites», a estimé que «la décision de mettre fin à l'intervention n'était proprement saoudienne, mais dictée par les Etats-Unis suite au progrès réalisés dans les négociations sur le nucléaire iranien». Il a expliqué que cette décision «a réduit la crise yéménite à une dimension nationale, alors qu'elle avait pris, avec une action militaire coalisée, une dimension internationale».

S'agissant d'un éventuel dialogue interyéménite, M. Maafar, expert aux affaires stratégiques, a souligné que «c'est aux Yéménites de prendre l'initiative de réunir toutes les parties antagonistes autour de la table des négociations, et non aux parties étrangères de le faire».

Plus de 1000 morts en un mois selon l'ONU
Le bilan des combats au Yémen depuis le début des raids de la coalition le 26 mars contre les rebelles houthis a dépassé les 1000 morts, ont rapporté les Nations unies mercredi, notant que l'accès des agences d'aide humanitaire dans le pays reste restreint.

«L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a rapporté

que 1080 personnes avaient été tuées, et 4352 autres blessées entre le 26 mars et le 20 avril au Yémen», a indiqué le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric lors d'un point presse régulier.

«En raison de l'insécurité qui règne aujourd'hui à Aden et de la propagation des batailles de rue, une agence d'aide humanitaire n'a pas été en mesure de distribuer les équipements ménagers aux personnes déplacées restant dans les écoles», a-t-il fait savoir. «L'approvisionnement en eau par camion a débuté aujourd'hui pour les personnes les plus vulnérables dans la zone de Al Dhuhayyat du gouvernorat d'Al Dhale'e, qui est privé d'eau et d'électricité depuis plus d'un mois», a-t-il indiqué.

L'OMS a indiqué que les principaux hôpitaux font face à une possible fermeture à cause des coupures de carburant et du manque de carburant et d'oxygène.

Mardi, le gouvernement saoudien avait annoncé que la phase intensive des frappes était «terminée», mais qu'il se réservait la possibilité d'intervenir de nouveau si des mouvements rebelles se faisaient menaçants.

LUTTE ANTITERRORISTE EN FRANCE : Nouvelles frayeurs

Cherbal E-M

En venant secourir un blessé, les policiers de Villejuif dans la région parisienne ne pensaient certainement pas qu'ils allaient soulever un gros lapin qui va raviver les douleurs souvenirs des derniers attentats terroristes commis au début de l'année en France et alimenter les pires craintes de voir se produire de nouveaux attentats. Ayant appelé les secours, pour, leur a-t-il dit, une blessure par balle subie lors d'un vol à main armée dont il aurait été victime, Sid Ahmed Ghislain, Algérien de 24 ans, étudiant en informatique ne savait pas qu'il allait mettre la police à ses trousses. En suivant les traces de sang, les policiers arrivent à son véhicule où ils découvrent un équipement «de guerre»; de là ils vont perquisi-

tionner chez lui pour tomber sur un arsenal militaire, «composé notamment de plusieurs armes de guerre, d'armes de poing, de munitions, de gilets pare-balles» a précisé le ministre de l'Intérieur repris par l'AFP. Son équipement informatique saisi à l'occasion donnera de nouvelles indications aux enquêteurs qui se convaincront alors de la préparation avérée d'un attentat contre une église. Arrivés sur place, le Premier ministre Manuel Valls et le ministre de l'Intérieur confirment la piste terroriste et déclarent leur soutien à la communauté chrétienne, ciblée par les préparatifs découverts. A la sortie de l'église visée par cette tentative avortée, Manuel Valls a rappelé qu'en «janvier, la liberté d'expression, les forces de l'ordre, les juifs français avaient été visés. Aujourd'hui, ce sont les chrétiens de France», selon l'AFP.

qui ajoute qu'il a également affirmé sa solidarité avec «les chrétiens de France et du monde, notamment en Éthiopie».

Pour le procureur de Paris, convaincu de contacts avérés du jeune Algérien avec un interlocuteur en Syrie, il était question de prendre pour cible une église. Pour sa part, le ministre français de l'Intérieur a fait savoir que le suspect est connu des services de renseignements pour «ses velléités de départ en Syrie». La perquisition effectuée par les policiers a par ailleurs permis à ces derniers de recouper des indices pertinents qui établissent un lien avéré entre le suspect et l'assassinat par balles, dimanche dernier d'une jeune française de 32 ans, à Villejuif, dans la région parisienne.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
- 08:25 Autre : Météo
- 08:30 Culture Infos : Téléshopping
- 09:20 Autre : Météo
- 09:25 : Au nom de la vérité
- 09:55 : Au nom de la vérité
- 10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
- 12:00 Autre : Les douze coups de midi
- 12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
- 13:00 Autre : Journal
- 13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
- 13:45 Autre : Météo
- 13:55 : Les feux de l'amour
- 15:10 : Taken : à la recherche de Sophie Parker
- 17:00 L'addition, s'il vous plaît
- 18:00 Autre : Bienvenue chez nous
- 19:00 Autre : Money Drop
- 19:55 Autre : Météo
- 20:00 Autre : Journal
- 20:30 Culture Infos : My Million
- 20:34 Culture Infos : Trafic info
- 20:36 Autre : Météo
- 20:40 Série TV : Nos chers voisins
- 20:45 Autre : C'est Canteloup
- 20:55 Autre : Koh-Lanta
- 23:25 Autre : Tirage de l'Euro Millions
- 23:30 Autre : Vendredi, tout est permis avec Arthur

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
- 06:30 Autre : Journal
- 06:35 Culture Infos : Télématin
- 06:57 Autre : Météo 2
- 07:00 Autre : Journal
- 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 08:00 Autre : Journal
- 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 09:04 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
- 09:05 : Marathon des sables
- 09:10 : Des jours et des vies
- 09:35 : Amour, gloire et beauté
- 09:55 Culture Infos : C'est au programme
- 10:55 Autre : Météo outremer
- 11:00 Autre : Motus
- 11:30 Autre : Les Z'amours
- 12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
- 13:00 Autre : Météo 2
- 13:03 Autre : Journal
- 13:50 Sport : En route pour la finale
- 13:51 Autre : Météo 2
- 13:55 Culture Infos : Consomag
- 14:00 Culture Infos : Toute une histoire
- 15:10 Culture Infos : L'histoire continue
- 15:40 Culture : Comment ça va bien !
- 17:15 Autre : Mon food truck à la clé
- 18:10 Culture Infos : Point route
- 18:15 Autre : Joker
- 18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
- 19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
- 19:55 Autre : Météo 2
- 20:00 Autre : Journal
- 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
- 20:48 Culture Infos : Alcaline l'instant
- 20:49 Culture Infos : Grand public
- 20:50 Autre : Météo 2
- 20:55 Série TV : Cain
- 21:50 Série TV : Cain
- 22:45 Série TV : Cain
- 23:40 : Tour auto
- 23:45 Culture : Ce soir (ou jamais !)

3

- 06:00 Autre : EuroNews
- 06:45 Culture Infos : Ludo
- 06:46 : Krypto le superchien
- 06:56 : Krypto le superchien
- 07:07 : Krypto le superchien
- 07:18 : Krypto le superchien
- 07:33 : Marsupilami
- 08:01 : Bob l'éponge
- 08:27 Série TV : Shaun le mouton
- 08:34 Série TV : Shaun le mouton
- 08:41 : Peanuts

- 08:50 Dans votre région (1e partie)
- 09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
- 10:45 Culture Infos : Consomag
- 10:50 Culture Infos : Midi en France
- 11:55 Autre : Météo
- 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
- 12:25 Autre : 12/13 : Journal national
- 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
- 13:50 Série TV : Un cas pour deux
- 14:55 Autre : Questions au gouvernement
- 15:55 Culture Infos : Sénat info
- 16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
- 16:50 Autre : Harry
- 17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
- 17:30 Autre : Slam
- 18:10 Autre : Questions pour un champion
- 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
- 19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
- 19:30 Autre : 19/20 : Journal national
- 19:58 Autre : Météo
- 20:00 Culture Infos : Tout le sport
- 20:10 : Tour auto
- 20:15 Autre : Météo régionale
- 20:20 : Plus belle la vie
- 20:30 Culture Infos : Faut pas rêver
- 22:40 : Frères d'armes
- 22:45 Autre : Météo
- 22:48 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots
- 22:50 Autre : Soir 3
- 23:20 Culture : Enquêtes de régions

CANAL+

- 06:50 Autre : Zapping
- 06:55 Autre : Le Before du grand journal
- 07:22 Autre : La météo
- 07:23 Autre : Le petit journal
- 07:50 Autre : Les Guignols de l'info
- 08:02 Autre : La météo
- 08:04 : Zapsport
- 08:05 Série TV : Anger Management
- 08:30 Cinéma : Mise à l'épreuve
- 10:05 Culture Infos : Le tube
- 10:45 Cinéma : States of Grace
- 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
- 12:45 La nouvelle édition, 2e partie
- 14:05 Série TV : Spotless
- 15:00 Série TV : Spotless
- 15:55 Culture Infos : Duel sans merci au pays des flingues
- 16:25 Cinéma : Le dernier diamant
- 18:12 Série TV : Les tutos
- 18:15 Autre : Le Before du grand journal
- 18:45 Autre : Le JT
- 19:05 Autre : Le grand journal
- 20:05 Autre : Le grand journal, la suite
- 20:25 Autre : Le petit journal
- 21:00 Cinéma : Maléfique
- 22:35 Cinéma : Iron Man 3

M

- 06:00 Autre : M6 Music
- 07:00 Autre : Météo
- 07:05 : Les blagues de Toto
- 07:20 : La maison de Mickey
- 07:45 : Princesse Sofia
- 08:10 : Sammy & Co
- 08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
- 08:40 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
- 08:55 Autre : Météo
- 09:00 Culture Infos : M6 boutique
- 10:10 Série TV : Raising Hope
- 10:30 Série TV : Raising Hope
- 10:50 Série TV : Drop Dead Diva
- 11:45 Série TV : Drop Dead Diva
- 12:40 Autre : Météo
- 12:45 Autre : Le 12/45
- 13:05 Série TV : Scènes de ménages
- 13:40 Autre : Météo
- 13:42 Culture Infos : Astuces de chef
- 13:45 : Le manoir de Cold Spring
- 15:35 : Kate & William : quand tout a commencé...
- 17:35 Autre : Les reines du shopping
- 18:50 Série TV : En famille
- 19:40 Autre : Météo
- 19:45 Autre : Le 19/45
- 20:10 Série TV : Scènes de ménages
- 20:55 Série TV : NCIS : Nouvelle-Orléans
- 21:45 Série TV : NCIS : Nouvelle-Orléans
- 22:40 Série TV : NCIS
- 23:30 Série TV : NCIS

TÉLÉ

La sélection

20h55

Koh-Lanta - Episode 1



Koh-Lanta - Episode 1 Les vingt nouveaux aventuriers de cette saison se retrouvent dans le sud-est de la Malaisie. Après avoir rapidement fait connaissance sur le bateau de départ, les candidats se jettent à l'eau pour rejoindre le plus vite possible une île située quelques centaines de mètres plus loin. Arrivé à terre, celui ou celle qui sera le plus rapide à retrouver un message caché par la production bénéficiera d'un avantage certain : il pourra choisir ses coéquipiers et disposer d'une information cruciale pour la suite de l'aventure. Après la constitution des équipes et un premier jeu de confort, les jaunes et les rouges découvriront leur campement, et tenteront de trouver le point d'eau et de déterminer l'emplacement de leur abri.

2

20h45

Cain

saison 3 épisode 7 (1/2) Le capitaine Cain est appelé dans la villa de Valentin Zuycker. Sa femme Alexandra est morte après avoir traversé une vitre et être tombée au bord de la piscine. La légende révèle que la victime se droguait. Cain suspecte Amandine, la fille d'Alexandra, et son beau-père Valentin. Ce dernier avait une bonne raison de tuer sa femme car il entretient une liaison avec une certaine Candice. Mais Cain apprend que son fils Ben, qui fréquente Amandine, approvisionne toute la famille en drogue. Le jeune homme se retrouve sur la liste des suspects.

**3**

19h30

Faut pas rêver

Cap-Vert, les îles aux trésors L'animateur explore le Cap-Vert, au large du Sénégal, un archipel volcanique perdu au milieu de l'Atlantique. De l'île de Fogo, dont le volcan est entré en éruption depuis le mois de novembre au carnaval de São Vicente, en passant par le génie des Cap-Verdiens en matière de recyclage, des reportages permettent de découvrir ce pays surprenant et contrasté. Au sommaire : L'île du feu • L'eau qui valait de l'or. Depuis des centaines d'années, à Santo Antão, l'île la plus verdoyante et la plus spectaculaire de l'archipel, un ingénieux système d'irrigation permet aux habitants de cultiver leurs terres, balayées par le vent • Le forgeron et le plongeur • Dans les coulisses du carnaval, Josie, une ancienne Miss Cap-Vert, est la reine du carnaval • Les trois âges du bidon.

**CANAL+**

20h55

Maléfique



Maléfique Protectrice d'un royaume magique, Maléfique a été trahie par son amour de jeunesse, Stéphane, devenu le roi des humains. Pour se venger, elle s'invite au baptême d'Aurore, la fille de Stéphane, et jette un sort au bébé. Le jour de ses 16 ans, elle s'endormira à jamais. Espérant contrer la malédiction, le roi confie sa fille à trois fées chargées de l'élever en secret. Maléfique regarde Aurore grandir de loin et s'attache peu à peu à elle.

M

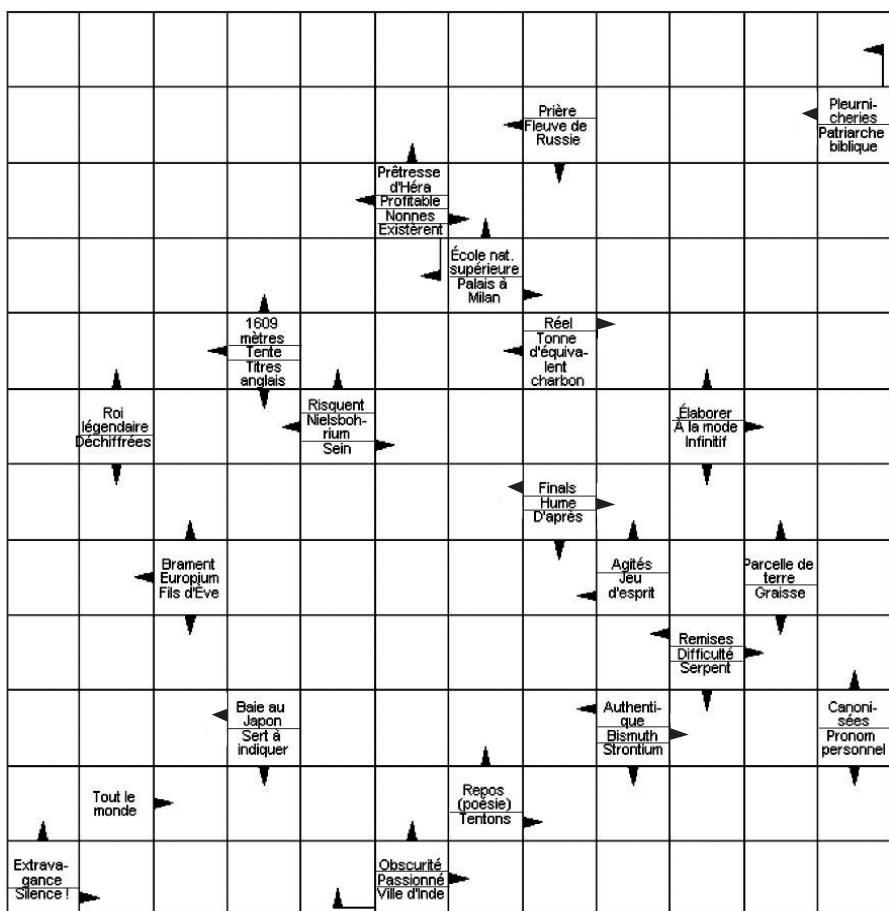
20h50

NCIS : Nouvelle-Orléans



saison 1 épisode 7 L'équipe du NCIS tente de faire la lumière sur la mort d'un officier de la marine survenue au cours d'un accident de voiture. Les premiers indices indiquent qu'il s'agirait d'un meurtre. Loretta remarque que le défunt conduisait pieds nus. L'enquête se complique lorsque Pride et LaSalle découvrent que l'assistante de l'officier a elle aussi été tuée au domicile de celui-ci. Tout porte à croire qu'ils avaient une liaison.

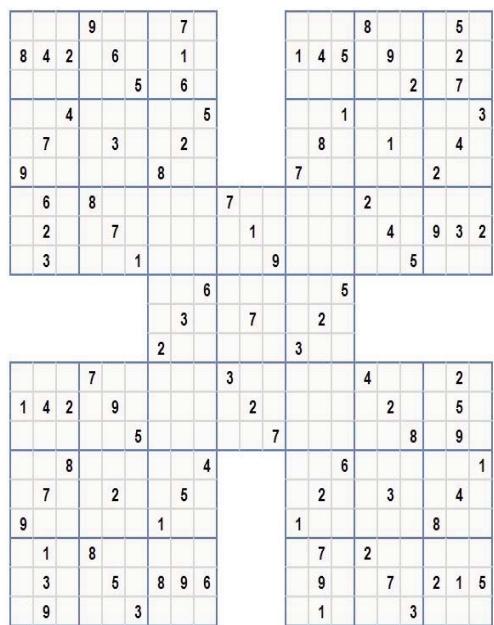
Mots fléchés n°932



Samouraï-Sudoku n°932

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



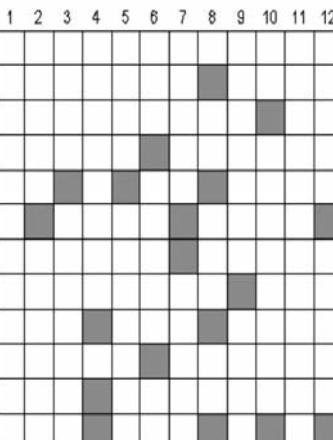
Mots croisés n°932

► Horizontalement:

- Qui produit une double réfraction
- Formant le sommet d'un organe - Évêque de Noyon
- Droit de retour - Antimoine
- Tranchant - Personnage représenté dans l'attitude de la prière
- Gallium - Étain - Rejetât
- Écart de la commune de Martigues - Table à débiter de la viande
- Gherardesca (prénom) - Tombe du ciel
- Liéra la variation d'un saïte à la variation d'une autre valeur prise comme référence
- Titre d'honneur chez les anglois
- Issue - Baie des côtes de Honshu - Cuisiniers à bord d'un navire
- Ancêtre des Atrides - Vase à col étroit et courbe
- Endroit peu profond d'une rivière - Russes
- Fleuve d'Allemagne - Écrivain italien

► Verticalement:

- Manière de parler embrouillé
- Métal précieux - École nationale d'administration - Lac des Pyrénées
- Racine d'un arbreissau du Brésil - Arbreissau gymnosperme
- Embarrassante - Vérin
- Bord - Freinés tempérés
- Article espagnol - Perdons notre temps à des fiers
- Maison en Polynésie - Impôt institué à plusieurs reprises en France (710-1749)
- Petits ruisseaux - Laxatifs - Actinium
- Roi des Lapithes - Endroit
- École nationale d'administration - Lac des Pyrénées
- Embarassante - Vérin
- Article espagnol - Perdons notre temps à des fiers
- Mélancoliques
- Région autonome de l'ouest de la Chine - Anneaux de corde



7 erreurs



Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

Proverbe arabe

La nuit, tous les chats sont gris

Proverbe français

C'est arrivé un 24 Avril

2005 : transfert du tombeau de sainte Marguerite Bourgeoys de sa maison mère à la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours à Montréal.

2005 : Snuppy, premier chien conçu par clonage en Corée du Sud.

2012 : résolution n° 2044 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation concernant le Sahara occidental.

Célébrations :

- **Arménie** : Genocide Remembrance Day (en), Journée du souvenir des victimes du génocide.

- **Australie** : Kapyong Day, Journée de Kapyong, commémore la bataille de Kapyong en 1951, pendant la guerre de Corée.

- **Espagne** : Province d'Alicante, Alcoy : Moros y Cristianos d'Alcoy, en catalan : Festes de Moros i Cristians d'Alcoi, commémore la prise de la cité par les troupes maures puis sa reconquête et marque le dernier jour des fêtes de la Saint-Georges.

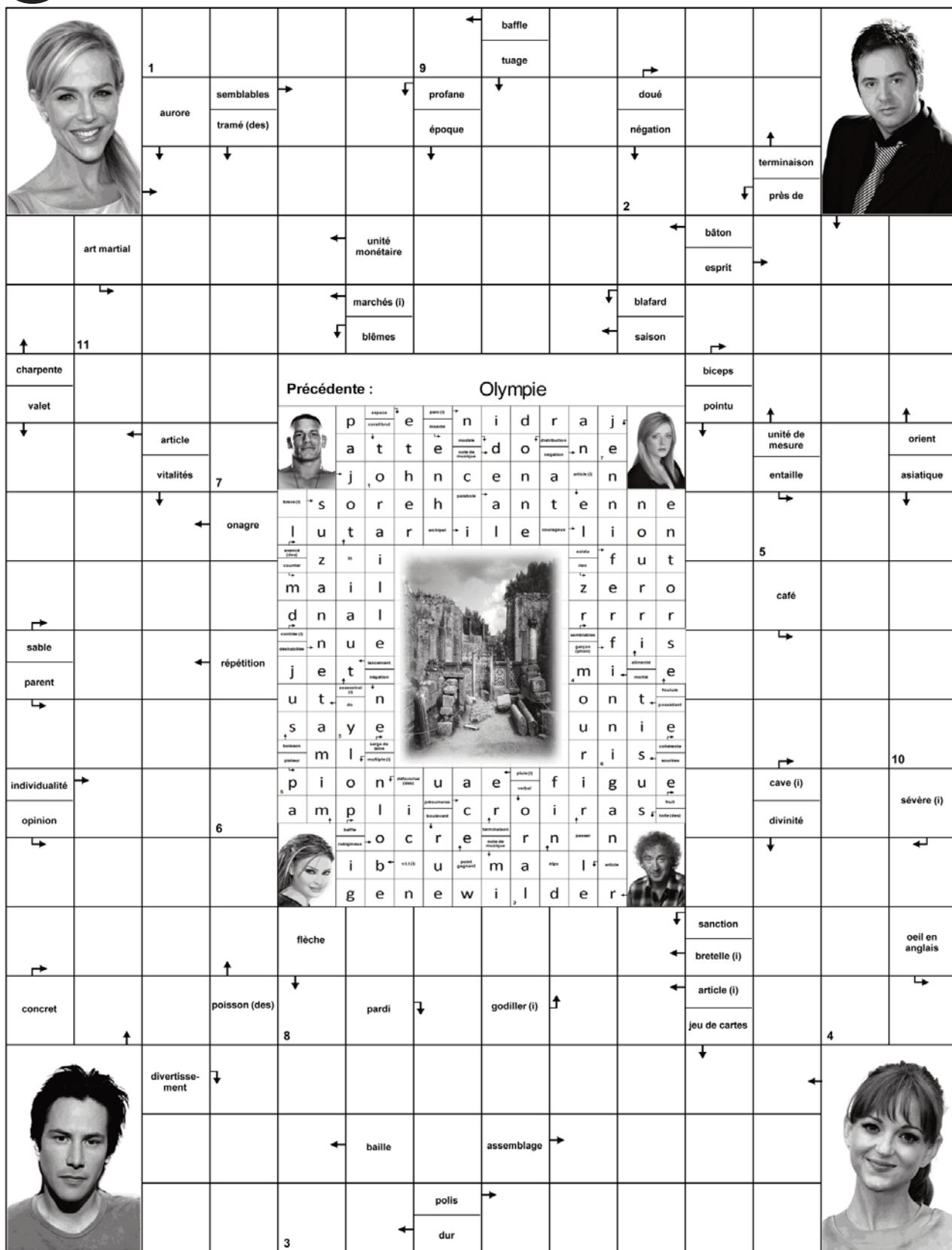
- **Gambie** : Republic Day, Fête de la République, commémore la création de la République en 1970.

- **Haut-Karabagh** : Journée d'hommage aux victimes du génocide arménien de 1915.

- **Népal** : Democracy Day (Fête de la démocratie), célèbre la restauration du parlement népalais en 2006.

- **Niger** : Fête de la Concorde, commémore les accords de paix qui ont mis fin à la rébellion touareg en 1995.

N° 67



Joueur de tennis américain



TOURNOI DAN-KOLOV ET NICOLA-PETROV DE LUTTE 12 Algériens à Sofia du 24 au 26 avril

Douze lutteurs de la sélection algérienne prennent part au Tournoi international de lutte Dan-Kolov et Nicola-Petrov (lutte libre et lutte gréco-romaine), prévu du 24 au 26 avril à Sofia en Bulgarie, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Organisé par la Fédération bulgare de lutte, le Tournoi Dan-Kolov et Nicola-Petrov verra la participation de l'Algérie qui est représentée par douze lutteurs (5 en lutte libre et 7 en gréco-romaine). La sélection algérienne sera conduite par le staff technique national, composé des entraîneurs Aoune Fayçal (lutte libre) et Bendjeda Maazouz (gréco-romaine). Le Tournoi Dan-Kolov et Nicola-Petrov s'annonce important pour les lutteurs algériens qui auront l'occasion de jauger leur capacités avant les grandes échéances internationales.

Les lutteurs algériens présents à Sofia:

Boudjemline Adem (85 Kg/Gréco-romaine), Benaissa Tarek Azziz (66 Kg/Gréco-romaine), Boudjemline Akrem (71 Kg/GR), Boudraa Mohamed (74 Kg/Libre), Sayeh Abderrahim (61 Kg/Libre), Lallouche Nesarallah (65 Kg/Lutte libre), Ouakali Abdelkrim (75 Kg/GR), Haloui Hamza (96 Kg/GR), Bouzid Lounes (97 Kg/LL), Iften Zouhir (60 Kg/LL), Aissaoui Amar (60 Kg/LL), Kherbache Abdellah (57 Kg/LL), Sid Azara Bachir (84 Kg/GR), Laouini Abdenour (59 Kg/GR), Hamel Ayoub (74 Kg/GR). Entraineurs : Aoune Fayçal, Bendjeda Maazouz.

CADETS ET JUNIORS Les sélections algériennes de Lutte en stage de préparation à Alger

Les sélections algériennes de lutte (cadets et juniors) ont entamé un stage au Centre de préparation des équipes nationales à Soudania (Alger) en prévision des prochaines échéances internationales, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Le staff technique de la sélection des juniors, conduit par Zeghdane Messaoud, a sélectionné 24 athlètes pour prendre part à ce stage qui se poursuivra jusqu'au 3 mai prochain. De son côté, la sélection algérienne de lutte (cadets), effectue un stage de préparation au Centre de préparation des équipes nationales à Soudania (Alger). Le directeur du stage, Bentouati Zouheir, a convoqué 22 lutteurs (lutte libre et gréco-romaine) pour prendre part à ce cycle de préparation qui se poursuivra jusqu'au 29 avril.

“Ce stage entre dans le cadre de la préparation des lutteurs en vue des prochaines échéances africaines et internationales”, a indiqué Idriss Haoues, Directeur des équipes nationales (DEN).

APS

36^{ES} CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2015 DE JUDO 300 judokas au rendez-vous de Libreville

Trois cents judokas représentant 32 pays dont l'Algérie seront en compétition du 24 au 26 avril au gymnase du ptytanée militaire à Libreville (Gabon) pour le compte du championnat d'Afrique-2015 (Seniors / messieurs et dames).

La majorité des délégations arrivent mercredi vu que l'assemblée générale de l'Union africaine de judo (UAJ) est prévue pour le jeudi 23 avril, la veille de l'entame de la compétition, selon le journal local Gabonews. Le judo algérien sera représenté par 17 athlètes (9 messieurs et 8 dames) avec l'objectif de garder le titre par équipes chez les

hommes et récolter des points décisifs dans le classement mondial. “Une médaille d'or aux Championnats d'Afrique est synonyme de 400 points au moment où le succès dans un tournoi Open n'en rapporte que 100. Les athlètes savent donc que pour assurer leur qualification aux Jeux Olympiques de 2016, à Rio (Brésil), ils doivent faire le maximum lors de ces championnats d'Afrique” a indiqué le directeur technique national, Samir Sebâa, avant le départ vers la capitale gabonaise. La sélection algérienne masculine est composée de Mohamed Rebbaï (-60kg), Houd Zordani (-66kg), Oussama Djeddi (-73kg), Salim Grini (-81kg), Abderrahmane Benamadi et Féki Mewane (-90 kg), Lyès Bouyacoub (-100kg), ainsi que Zouani Billal et Mohamed-Amine Tayeb (+100 kg).

Chez les dames, l'Algérie sera représentée par Hadj Mesrem (-48 kg), Djazia Haddad et Meriem Moussa

chez les moins de 52 kg, Rabita Tariket (-57 kg), Imène Agouar et Souad Belakhel

chez les moins de 63 kg, ainsi que Kaouthar Ouallal (-78



kg) et Sonia Asselah (+78 kg). Lors du dernier championnat d'Afrique disputé en 2014 à Port-Louis (Maurice) l'Algérie a pris la première place en récoltant 17 médailles (5 or, 6 argent et 6 bronze). Le premier championnat d'Afrique de judo a été organisé en 1979 au Sénégal et la compétition était ouverte uniquement aux messieurs. A partir de 1986, les dames ont pu participer à cette compétition continentale.

EQUITATION

Concours national d'endurance aujourd'hui et demain à Aïn Defla

Un concours national d'endurance en équitation aura lieu aujourd'hui et samedi à Aïn Defla, avec la participation d'une soixantaine de jeunes cavaliers, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération équestre algérienne (FEA). Cette compétition des sports équestres, organisée par le club « Nadi Forsane Douït d'Aïn Defla », verra la participation de cavaliers représentant les clubs équestres d'Alger, Blida, Tiaret, Skikda, Khencela et Aïn Defla. Ce concours comporte trois épreuves, une sera réservée dans la première journée aux chevaux âgés de

5 ans et plus et aux cavaliers âgés de 14 ans titulaires de 1er degré sur une distance de 40 kilomètres avec contrôle vétérinaire volant à mi-course avec vitesse de 12km/h minimum et 15km/h maximum. Le classement sera établi selon la formule de calcul des points. Lors de la deuxième journée, deux épreuves seront au programme sur une distance de 60 km en deux étapes, réservées aux cavaliers âgés de 14 ans titulaires de 1er degré et aux chevaux de 4 ans et plus avec une vitesse de 10km/h minimum et de 12km/h maximum avec un contrôle vétérinaire

dans les 30 minutes après l'arrivée. Ce concours national sera clôturé avec une course de 20 kilomètres, une épreuve de découverte, destinée aux cavaliers âgés de 14 ans et plus titulaires de 1er degré et aux chevaux âgés de 4 ans. Le président de jury est M. Mourad Benferhat, assisté de trois juges, MM. Anis Diafa, Cheboua Ahmed et Sonia Ouslimni. La commission vétérinaire est composée du Dr Zhour Bouziane (présidente) et de MM. Mustapha Taleb, Naoufel Bouguendoura, Meriem Kouti et Ouassama Mariami (membres).

CHAMPIONNATS NATIONAUX DES SPORTS UNIVERSITAIRES Début de la compétition ce week-end à Chlef

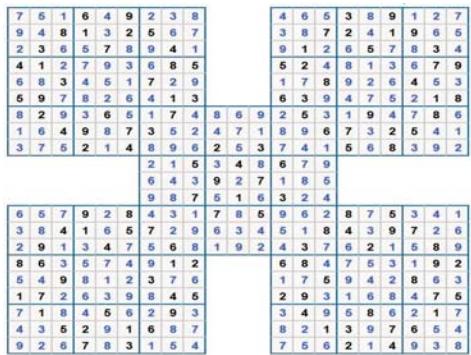
Les championnats nationaux des sports universitaires débutent jeudi à Chlef avec le déroulement du tournoi national de volley-ball regroupant six équipes, a-t-on appris de la Fédération algérienne du sport universitaire.

La compétition qui s'étalera du 23 au 26 avril verra la participation des équipes de Chlef (organisateur), du détenteur du titre national, et quatre autres équipes représentant chaque région du pays (Centre, Est, Ouest, Sud).

Programme des championnats nationaux des sports universitaires:

A Chlef (23 au 26 avril)	: tournoi national universitaire de volley-ball
A Guelma (7 au 10 mai)	: tournoi national universitaire de karaté-do
A Laghouat (17 au 20 mai)	: tournoi national universitaire de basket-ball
A Constantine (22 au 26 mai)	: tournoi national universitaire de football
A Blida (28 au 30 mai)	: tournoi national universitaire de judo
A Blida (28 mai au 1er juin)	: tournoi national universitaire de handball
A Oran (4 au 7 juin)	: tournoi national universitaire d'athlétisme

Sudoku N°931



S o l u t i o n

Mots Croisés N°931

HORTICULTURE
AMOUR■REELUE
LIBERTIN■ME■
ES■RUINA■RE
TSF■PRAIRIES
EINSTEIN■ON■
ROSSI■R■S■TI
■NE■OMERTA■V
G■ANNE■AEREE
RA■OSSEMENTS
AMEN■S■ILI■■
SIROTES■EMOI

Mots Fléchés N°931

LARMOIEMENTS
ORAIISON■NOE■
UTILE■SOEURS
FURENT■BRERA
OSE■TEC■VRAI
Q■NS■NENE■IN
ULTIMES■SENT
EU■REBUS■R.E
RESSERRES■OS
ISE■REEL■BI■
E■TOUS■OSONS
■CHUT■ENRAGE

LIGUE 1 MOBILIS (26E J)

Duel à distance entre le leader et son dauphin, derby couperet à Omar-Hamadi

La 26e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1 Mobilis, prévue demain, sera marquée par le déplacement du leader l'ES Sétif à El-Harrach, alors que son dauphin le MO Béjaïa, sera en appel à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie.

Intronisée en tête du classement à la faveur de la surprenante défaite concédée par le MOB chez lui face à l'USM Harrach, l'ES Sétif (1er, 41 pts) aura fort à faire au stade d'El-Mohammadia face à des Harrachis en pleine confiance.

Les joueurs de Kheireddine Madoui, qui restent sur un match nul (2-2) en déplacement face au Marocains du Raja de Casablanca en Ligue des champions, seront face à un vrai test contre l'USM (6e, 36 pts) qui aspire à assurer définitivement son maintien.

Le MOB (2e, 39 pts), finaliste de la Coupe d'Algérie, tentera de se refaire une santé chez son voisin de la JSK (10e, 32 pts), où rien ne va plus après le départ de l'entraîneur français Jean-Guy Wallemme.

Les "Crabes" n'auront d'autre alternative que de revenir avec un bon résultat de Tizi-Ouzou, pour ne pas compromettre leurs chances pour le titre, d'autant que les Sétifiens seront capables de damer le pion à l'USM. L'ASM Oran (3e, 37 pts), l'autre révélation de la saison avec le MOB, effectuera un déplacement semé d'embûches à Alger pour croiser le fer avec le CR Belouizdad (8e, 34 pts), sommé de réagir après la lourde défaite concédée lors du derby face au MC Alger (3-0).

L'autre formation de l'Oranie, le MCO (4e, 36 pts), sévèrement battu mardi à Chlef (3-0), aura l'occasion de se racheter à domicile face à la JS Saoura (12e, 32 pts), et du coup raviver ses chances de terminer la saison sur le podium. De leur côté, les gars de Béchar, plus que jamais menacés par la relégation, devront sor-



Programme des rencontres

Demain (17h00) :

MC Oran - JS Saoura
JS Kabylie - MO Béjaïa
CR Belouizdad - ASM Oran
USM Alger - MC Alger (huis clos)
USM Harrach - ES Sétif
MCE Eulma - USM Bel Abbès
RC Arbaâ - NA Hussein Dey
CS Constantine - ASO Chlef

Classement :	Pts	J
1. ES Sétif	41	25
2. MO Béjaïa	39	25
3. ASM Oran	37	25
4. MC Oran	36	25
--. USM Alger	36	25
--. USM El-Harrach	36	25
7. RC Arbaâ	35	25
8. CR Belouizdad	34	25
9. MC Alger	33	25
--. USM Bel-Abbès	32	25
--. JS Saoura	32	25
--. CS Constantine	32	25
14. MC El-Eulma	31	25
--. ASO Chlef	31	25
16. NA Hussein Dey	27	25

L'Usmiste Hocine El Orfi incertain pour le derby face au MCA

Le milieu de terrain de l'USM Alger, Hocine El Orfi, blessé à une cheville, a été dispensé d'entraînement en cette fin de semaine et reste incertain de participation au grand derby contre le MC Alger, demain au stade Omar-Hamadi, pour le compte de la 26e journée de Ligue 1 Mobilis, a-t-on appris mercredi auprès du club algérien. La semaine dernière, à la veille de son 1/8 de finale "aller" de Ligue des Champions contre le club guinéen de l'AS Kaloum (2-1), l'USMA déplorait l'absence de neuf joueurs pour cause de blessure. Mais grâce aux efforts du staff médical, le club a commencé à récupérer certains d'entre eux. Parmi les revenants, le défenseur Brahim Boudebouda, les meilleurs de terrain Abderrahmane Meziane et Karim Baitèche, ainsi que le meneur de jeu Kaddour Beldjilali, qui ont déjà repris les entraînements, pour préparer ce grand derby de la capitale, prévu à huis clos.

(ENTRAÎNEMENTS)

Gourcuff : «L'harmonie entre le technique, le tactique et le mental est primordiale»

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff, a indiqué samedi à Alger que la recherche de l'harmonie entre le technique, le tactique et le mental, est primordiale dans la préparation d'une équipe.

«Pour tout entraîneur, l'objectif visé, à travers l'accomplissement d'un entraînement, est d'atteindre l'efficacité collective. Pour cela, une harmonisation dans le travail technique, tactique et mental est indispensable», a fait savoir Gourcuff, lors d'une conférence pédagogique sous le thème

«Méthodologie d'entraînement en football», animée à la résidence universitaire Taleb-Abderrahmane de Benak-

noun. Devant un parterre constitué principalement d'étudiants des filières sportives et de jeunes techniciens, Gourcuff a indiqué qu'avant chaque séance de préparation «il est nécessaire de définir, au préalable, les objectifs recherchés à travers l'entraînement. Cela permet de définir clairement et avec précision le travail à accomplir». Au cours de l'entraînement, la maîtrise des exercices dépend dans une large mesure des capacités de l'entraîneur à faire respecter le contenu de la feuille de route qu'il remet, au préalable, à chacun des membres de son staff technique. «La séance d'entraînement doit être soigneusement planifiée», a souligné le coach natio-

nal. Christian Gourcuff a insisté en outre sur l'importance pour une équipe de définir une stratégie de jeu, et surtout garder les principes de jeu qui lui sont propres. «A l'entraînement, il faut mettre le joueur dans des conditions de compétition. C'est là qu'il apprend progressivement les réflexes de solidarité, de la gagne et de la gestion des émotions», a-t-il résumé. Le sélectionneur national a été invité à animer cette conférence, par l'Olympique sportif des étudiants universitaires, à l'occasion de la commémoration de la journée du martyr Taleb Abderrahmane, correspondant au 24 avril 1958 et coïncidant avec le 60e anniversaire de la révolution.

FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE Pas de préparation spécifique pour le RC Arbaâ

La formation du RC Arbaâ se contentera d'une préparation "classique", en prévision de son match face au MO Béjaïa, comptant pour la finale de la 51e Coupe d'Algérie de football, prévue le 2 mai prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida (16h00), a appris l'APS mercredi auprès de la direction du club.



«Nous avons décidé de ne programmer aucun stage bloqué en vue de la finale. Après le prochain match en championnat face au NAHD (ndlr, samedi 25 avril), les joueurs continueront à s'entraîner le plus normalement du monde, avant la mise au vert prévue le vendredi 1er mai à l'hôtel Hana à El-Harrach, soit à la veille de la finale», a affirmé à l'APS le vice-président du RCA, Mustapha Zerrouk. De son côté, le MO Béjaïa sera en regroupement à Blida à partir du mardi 28 avril courant. Le RCA s'est qualifié pour la finale, aux dépens de l'ASO Chlef (0-0, aux tab 3-0), alors que le MOB a passé l'écueil de l'ES Sétif (1-1, aux tab 6-5). Les deux équipes qui avaient accédé ensemble en 2013 en Ligue 1, animeront la première finale de leur histoire.

Les lieux de la vente des billets des supporters du MO Béjaïa fixés

La direction de la jeunesse et des sports de la Wilaya de Béjaïa en coordination avec les responsables du MO Béjaïa ont fixé, au cours d'une réunion tenue mercredi, les lieux de vente des billets de la finale de la Coupe d'Algérie devant opposer le MOB au RC Arbaâ le 2 mai prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida (16h00), a appris l'APS auprès du club béjaoui.

Le MOB et le RCA bénéficieront chacun d'un quota de 11.000 billets, comme décidé lors de la réunion technique déroulée en début de semaine au siège de la Fédération algérienne de football (FAF) sous l'égide de son président Mohamed Raouraoua, et en présence des présidents des deux formations finalistes.

La vente du quota des "Crabes" aura lieu comme suit :

- 6 000 billets (Béjaïa ville) seront mis en vente aux guichets du stade de l'unité maghrébine

- 1 500 billets (vallée de la Soummam) seront mis en vente aux guichets du stade d'Akbou.

- 1 500 billets (côté du Sahel) seront mis en vente aux guichets du stade d'Aokas

- 1 100 billets seront distribués aux organisateurs du déplacement et différentes associations.

- 900 billets pour les "ultras".

Le MOB et le RCA, pensionnaires du championnat de Ligue 1, animent pour la première fois de leur histoire une finale de la Coupe d'Algérie.

APS

LIGUE 2 MOBILIS (27^e JOURNÉE)

Les matchs CAB-OM et CABBA-DRBT à l'affiche

Les matchs CA Batna - O Médéa et CABBA Arréridj - DRB Tadjenjanet entre candidats à l'accession, seront à l'affiche de la 27^e journée de Ligue 2 Mobilis de football, prévue cet après-midi, au moment où le leader l'USM Blida, aura la tâche relativement facile en accueillant la lanterne rouge, l'AB Merouana.

Si l'USMB, malgré sa défaite chez l'Amel Bousaâda (1-0) le week-end dernier demeure confortablement installée en tête du classement, ce n'est pas le cas pour les 2e et 3e places qui mènent vers l'élite, puisqu'une bagarre générale est annoncée pour cette fin de saison. Les Blidéens (48 points) pourront valider leur billet pour la Ligue 1 en cas de victoire, conjuguée à un match nul entre le CAB et l'OM, 4es en équation avec 39 points. Ces deux derniers jouent pour la 3e place et le vainqueur de leur confrontation directe (s'il y en aura un) pourra monter sur le podium si cette victoire coïncide avec un faux pas, ne serait-ce qu'un nul, du DRB Tadjenjanet (actuel 3e) qui, de son côté, sera en appel chez le CA Bordj Bou-Arréridj. La dernière ligne droite du parcours a été, en effet, particulièrement favorable au CABBA, qui en enchaînant une série de bons résultats est revenu à seulement trois longueurs du podium synonyme d'accession.

Dans le bas du tableau, la lutte devrait faire rage également, mais à distance, car les candidats au maintien ne seront pas confrontés dans des duels directs. L'AB Me-



rouana (16e) sera, en effet, en déplacement chez le leader, alors que l'USMM Hadjout (14e) accueille l'Amel Bousaâda (8e). L'ESM Koléa (15e), à l'instar de l'ABM, jouera en déplacement et sera probablement soumis à rude épreuve par le RC Relizane, l'actuel 2e, au moment où le WA Tlemcen (13e) sera légèrement avantage par terrain, en accueillant le MC Saïda (7e). La JSM Béjaïa (12e) dont les fonctions de l'entraîneur français Stéphane Paille ont été gelées en raison des résultats négatifs, doit réagir chez le CRB Aïn Fekroun pour éviter de mauvaises

surprises en fin de saison. De même pour l'US Chaouia (1re) qui ira chez l'AS Khroub (9e), pratiquement en vacances. Tous les matchs se joueront en présence du public, à partir de 16h00, car aucun club local n'est sanctionné d'un huis clos.

Programme

Aujourd'hui à 16h00 :

USMM Hadjout - Amel Bousaâda
CA Batna - O. Médéa
AS Khroub - US Chaouia
RC Relizane - ESM Koléa
WA Tlemcen - MC Saïda
CRB Aïn Fekroun - JSM Béjaïa
CAB Bou Arréridj - DRB Tadjenjanet
USM Blida - AB Merouana

Classement :

	Pts	J
1. USM Blida	48	26
2. RC Relizane	42	26
3. DRB Tadjenjanet	41	26
4. O. Médéa	39	26
5. CAB Bou Arréridj	38	26
6. MC Saïda	37	26
7. A. Bousaâda	36	26
8. AS Khroub	35	26
9. CRB Aïn Fekroun	34	26
10. US Chaouia	33	26
11. JSM Béjaïa	32	26
12. WA Tlemcen	29	26
13. USMM Hadjout	28	26
14. ESM Koléa	27	26
15. AB Merouana	24	26

PROGRAMME Championnat d'Algérie amateur (28^e journée)

(GR. CENTRE)

Demain (15h00)

WA Boufarik - USFBB Arréridj
USM Chéraga - IB K. El Khechna
US Oued Amizour - WR M'sila
NARB Réghaïa - JSD Jijel (HUIS-CLOS)
RC Kouba - Paradou AC
CRBD. El Beïda - ES Berrouaghia
IB Lakhdarria - JS Hai El Djabel
MC Mekhadma - JSM Chéraga

Classement :

	Pts	J
1. Paradou AC	54	27
2. JSD Jijel	50	27
3. RC Kouba	48	27
4. USFBB Arréridj	40	27
5. IB Lakhdarria	39	27
6. CRB Dar El-Beïda	37	27
7. USM Chéraga	37	27
8. WR M'sila	35	27
9. JS Hai El-Djabel	35	27
10. JSM Chéraga	34	27
11. US Oued Amizour	34	27
12. IBK El-Khechna	34	27
13. NARB Réghaïa	29	27
14. WA Boufarik	28	27
15. ES Berrouaghia	27	27
16. MC Mekhadma	25	27

(GR. EST)

Demain (15h00) :

NC Magra - US Biskra
USM Aïn Beïda - USM Annaba
USM Khéchela - NRB Touggourt
Hamra Annaba - MSP Batna
WAR Djamel - MO Constantine
E. Collo - JSM Skikda
ES Guelma - HB Chelghoum Laïd
CR Village-Moussa - AS Aïn M'lila (HUIS-CLOS)

Classement :

	Pts	J
1) JSM Skikda	54	27
2) US Biskra	44	27
3) MO Constantine	43	27
4) NC Magra	41	27
5) NRB Touggourt	41	27
6) USM Aïn Beïda	40	27
7) MSP Batna	40	27
8) Hamra Annaba	39	27
9) HBC Laïd	36	27
10) USM Annaba	33	27
11) AS Aïn M'lila	33	27
12) ES Guelma	31	27
13) USM Khéchela	29	27
14) E. Collo	28	27
15) CR V-Moussa	27	27
16) WAR Djamel	23	27

(GR. OUEST)

Demain (15h) :

ES Mostaganem - SA Mohammadia
SKAF Khemis - CC Sig
RCBO Rhiou - WA Mostaganem
OM Arzew - ES Aruba
IS Tighenif - JSM Tiaret
US Remchi - CRB Ben Badis
MB Hassasna - GC Mascara
SCM Oran - CRB Sendjras (HUIS-CLOS)

Classement:

	Pts	J
1. OM Arzew	58	27
2. SCM Oran	54	27
3. ES Mostaganem	51	26
4. SA Mohammadia	44	27
5. GC Mascara	43	27
6. JSM Tiaret	42	27
7. US Remchi	40	27
8. WA Mostaganem	39	27
9. RCB Oued Rhiou	38	27
10. CRB Sendjras	37	27
11. SKAF Khemis	30	27
12. MB Hassasna	30	27
13. IS Tighenif	28	27
14. CC Sig	26	26
15. CRB Ben Badis	25	27
16. ES Aruba	9	27

APS

DIVISION NATIONALE AMATEUR/28^e J

Zetchi qualifie le match face au RCK de "décisif"

Le président du Paradou AC, Kheireddine Zetchi (bien Zetchi), a qualifié mercredi de "décisif" le match qui mettra aux prises son équipe en déplacement vendredi face au RC Kouba, dans le cadre de la 28^e journée du championnat d'Algérie amateur de football (groupe Centre).

Pour moi, cette rencontre sera une véritable finale entre deux équipes qui jouent pour accéder en Mobilis - Ligue 2. En

ce qui nous concerne, nous allons jeter toutes nos forces pour revenir de Kouba avec un résultat probant, qui nous permettra de faire un grand pas vers l'accession", a indiqué à l'APS le premier responsable du PAC. A trois journées de l'épilogue, le Paradou est leader avec 54 points, à quatre longueurs de son dauphin, JSD Jijel, et six sur le RCK, qui pointe à la 3e place. "Je pense que l'accession se claircira à l'issue de



Kheireddine Zetchi

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

LUKAS PODOLSKI COMpte REVENIR À ARSENAL

Apparemment, cette perspective ne l'inquiète pas même s'il devra batailler afin de postuler à une place de titulaire au sein du onze d'Arsène Wenger qui cartonne en Premier League (2^e place) mais aussi en FA Cup (finale à disputer contre Aston Villa). "Quand je retournerai à Arsenal, je pense que j'aurai une chance d'y jouer. On verra bien ce qui se passera. Les six premiers mois de la saison n'étaient pas faciles et c'est pourquoi j'avais changé de club. Mais maintenant, je suis prêt", a souligné l'international allemand selon le *Daily Mail*.



GRIEZMANN EST «SUR LA PENTE ASCENDANTE»

L'attaquant de l'Atletico Madrid Antoine Griezmann, auteur de six buts sur ses cinq derniers matches, est "sur la pente ascendante", a estimé son entraîneur Diego Simeone à la veille du derby contre le Real en quart retour de Ligue des Champions (20h45).

"Depuis son arrivée cet été, il a beaucoup progressé comme

footballeur et ses buts en Liga le prouvent", a-t-il constaté. "Il a aussi progressé en terme de potentiel parce qu'il joue dans une position différente à celle à laquelle il était habitué auparavant (deuxième attaquant de pointe au lieu d'ailier gauche, ndlr)", selon Diego Simeone, estimant que "c'est un garçon jeune, qui a une grande marge de progression et beaucoup de choses à améliorer".

DAVID SILVA de retour à l'entraînement

Le milieu espagnol avait pris un gros coup de coude, involontaire, de la part de Kouyaté lors de la victoire 2-0 contre West Ham. Heureusement, Silva s'en est sorti sans fracture...

David Silva a fait son retour à l'entraînement après sa grosse frayeur lors de la victoire de dimanche contre West Ham (2-0). Le milieu de Manchester City a pris un violent coup de coude, involontaire, de la part de Cheikhou Kouyaté pendant la rencontre et son évacuation sur civière avec un masque à oxygène ne laissait présager rien de bon.

Manuel Pellegrini avait ensuite confirmé que City craignait une fracture de la pommette pour le milieu espagnol mais les examens n'ont heureusement montré aucune trace de fracture et il a pu retourner à l'entraînement mardi. Kouyaté, critiqué pour son rôle dans l'incident, s'est excusé sur Twitter après la rencontre. "Je voudrais dire à Silva que je suis vraiment désolé que tu aies été blessé pendant le match de dimanche mais ce n'était pas mon intention, a ainsi écrit le Sénégalais. J'avais les yeux rivés sur le ballon, je joue toujours le ballon et jamais le joueur. Tu es un super gars et un super joueur et j'espère que tu seras très vite de retour sur le terrain".



IBRAHIMOVIC

Et si le PSG le poussait vers la sortie...

Zlatan Ibrahimovic a été transparent mardi soir sur la pelouse du Camp Nou. Comme trop souvent lors des grands matchs... Absent lors du match aller, Zlatan Ibrahimovic était présent lors du match retour entre le PSG et le FC Barcelone, mardi soir au Camp Nou. Mais le Suédois n'a pas pesé. Comme souvent lors des grands matchs, il est passé à côté. Le PSG a comme ambition de remporter la Ligue des Champions le plus rapidement possible. Ibra est-il la meilleure solution possible en attaque ? « Ibrahimovic a joué sur un rythme qui lui aurait permis de bien s'amuser avec Ronaldo et Zidane à Saint-Etienne pour le match de la pauvreté, lundi... » a lâché Pierre Ménès sur son blog après la rencontre. Le Suédois n'est pas apparu vraiment impliqué. Forcément, des questions se posent. Le PSG pourrait décider de tout changer en attaque cet été. En sacrifiant notamment sa star, arrivée en 2012 ?



Hugo Lloris envisage de quitter Tottenham



Le gardien de l'équipe de France, Hugo Lloris pourrait bien aller voir ailleurs cet été. *The Guardian* affirme que le joueur de Tottenham envisage un départ, pour assouvir son rêve de Ligue des champions. Manchester United ou encore le PSG sont sur les rangs. Quitter Lyon et franchir un nouveau cap, l'objectif d'Hugo Lloris lors de son départ à Tottenham en 2012 est loin d'être rempli. Le Français voulait retrouver la Ligue des champions, il ne l'a jamais jouée avec les Spurs. Une situation qui pourrait pousser le dernier rempart à quitter son club cet été selon *The Guardian*. Le quotidien britannique évoque la "frustration" de l'international français qui s'estime à 28 ans à un tournant de sa carrière.

M. Lamamra reçoit le nouveau représentant du PAM en Algérie...



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu jeudi M. Romain Sirois, qui lui a remis les lettres de cabinet l'accréditant en qualité de représentant du Programme alimentaire mondial (PAM) auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

... Et le nouvel ambassadeur de Corée en Algérie



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu jeudi à Alger M. Park Sang-Jin, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Corée auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

ALGÉRIE - FRANCE

Signature d'un accord de coopération entre l'Ecole de conservation du patrimoine et l'université Paris 8

Un accord de coopération scientifique et pédagogique sur la conservation du patrimoine culturel a été signé jeudi à Alger entre l'Ecole nationale de conservation et de restauration des biens culturels et l'université française Paris 8.

Cet accord vise à intensifier la coopération scientifique entre les deux universités dans les domaines de la numérisation, de la documentation et de la valorisation des biens culturels. Il porte sur la formation universitaire, la formation continue des cadres du secteur, la production de documentation et la recherche appliquée, a indiqué la directrice de l'Ecole nationale de conservation et de restauration des biens culturels, Samia Chergui.

Pour sa part, la présidente de l'université Paris 8, Danièle Tarkowska, a insisté sur l'importance d'une coopération internationale «créatrice de plus-value scientifique en matière de recherche». La sortie de la première promotion de l'école, ouverte en 2012, est attendue cette année. Les futurs diplômés devraient intervenir en qualité d'assistants conservateurs de musée.

La directrice de l'école a également annoncé le lancement, «à la prochaine rentrée universitaire», de deux masters en conservation des biens culturels, et en restauration des mosaiques ainsi que la signature prochaine d'un accord de coopération avec un institut italien spécialisé. La ministre de la Culture Nadia Labidi était présente à la cérémonie de signature de l'accord.

Paix et sécurité en Afrique: le message du Président Bouteflika

L'Algérie reste un pays résolument tourné vers la paix, la sécurité et le développement social en Afrique.

Boualem Branki

Et, sur la base de ce principe qui a fait le cœur et le noyau de sa révolution armée contre la colonisation, elle milite autant qu'elle le peut pour que règnent sur le continent africain ces symboles de la civilisation. Cela a été une nouvelle fois confirmé avec la visite en Algérie du président rwandais, Paul Kagame, une visite de travail qui a permis aux chefs d'Etat des deux pays de réaffirmer les vertus de la paix et de la prospérité en Afrique.

C'est ainsi que le président Abdelaziz Bouteflika a salué les efforts du Rwanda pour la paix et la sécurité en Afrique.

Le Président Bouteflika a surtout encouragé le Président Kagame pour son engagement en vue d'instaurer la paix et la stabilité dans la région des Grands Lacs, et l'a également félicité «pour ses efforts déployés depuis la fin du génocide en 1994 à travers la création d'un climat de paix et de stabilité dans son pays, qui a permis un progrès économique et social avéré». Pour autant, le président Bouteflika a réaffirmé «la nécessité de redoubler d'efforts pour poursuivre et arrêter les responsables de ce crime odieux qui a coûté la vie à près d'un million d'afghans».

Il est vrai en fait que l'Algérie et le Rwanda, un pays qui s'affirme sur la



scène africaine avec un réel dynamisme économique, sont en phase sur plusieurs sujets d'actualité.

C'est ainsi que les deux présidents Abdelaziz Bouteflika et Paul Kagame, ont appelé les parties libyennes, à l'exception des groupes terroristes, à s'engager «loyalement» et de «bonne foi» dans le dialogue pour parvenir à une solution politique à la crise dans leur pays, a indiqué mercredi un communiqué conjoint rendu public au terme de la visite d'Etat du président rwandais en Algérie.

Le dossier du Mali et la paix au Sahel a été un autre dossier traité par les deux chefs d'Etat qui ont à cette occasion exprimé leur «profonde préoccupation» face à la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays et ses répercussions en Afrique du Nord et dans la région du Sahel.

Sur le dossier de décolonisation au Sahara occidental, l'Algérie tout comme le Rwanda soutiennent les efforts des Nations unies pour parvenir à un règlement politique juste et durable, fondé sur l'exercice par le peuple du Sahara occidental de son droit «inalienable» à l'autodétermination dans le cadre d'un référendum «libre, honnête et impartial».

Il ne pouvait pas en être autrement pour les deux chefs d'Etat, dès lors que la lutte du peuple sahraoui pour sa dignité et sa liberté, est sacrée. Et l'autodétermination du peuple sahraoui, une évidence et une issue inéluctable.

REPRÉSENTANT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À LA COMMÉMORATION DU 60^È ANNIVERSAIRE DE LA CONFÉRENCE AFRO-ASIATIQUE

M. Bensalah reçu à Jakarta par le président indonésien

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, qui représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la commémoration du 60^{ème} anniversaire de la Conférence afro-asiatique de Bandung, a été reçu hier à Jakarta par le président de la République

d'Indonésie, Joko Widodo. L'entretien a porté sur les relations bilatérales et les questions internationales d'intérêt commun. Les deux parties ont exprimé, à cette occasion, leur volonté de renforcer la coopération économique et politique entre les deux pays.

ALGÉRIE - TURQUIE

Examen de la coopération algéro-turque dans la réhabilitation des monuments historiques

La coopération algéro-turque dans la restauration des monuments historiques a été au menu des discussions entre le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville Abdelmajid Tebboune, et des représentants de l'Agence turque de coordination et de coopération (TIKA), a indiqué hier le ministère dans un communiqué. Cette rencontre, à laquelle a assisté l'ambassadeur de Turquie en Algérie Ahmet Kecci, s'inscrit dans le cadre du «suivi des travaux de restauration et de réhabilitation de la mosquée Ketchaoua» pris en charge par l'agence TIKA. Les deux parties se sont entretenues également sur la participation des entreprises turques au programme de réalisation des logements en Algérie, à travers la «short list» élaborée par le secteur de l'habitat. Le ministre de l'Habitat s'est félicité à l'occasion de la participation des entreprises turques dans la réalisation des projets relevant de son secteur, saluant au passage l'agence turque qui supervise les travaux de réhabilitation de la mosquée Ketchaoua, un monument culturel, historique, civilisationnel, datant de l'époque ottomane.

De son côté, l'ambassadeur turc a exprimé la disponibilité de son pays à renforcer la coopération avec l'Algérie dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme.



MONDE ARABE

Une délégation parlementaire algérienne prend part aux réunions du PA à Djibouti

Une délégation du Conseil de la nation prendra part aux réunions de la 5^e session de la première législature du Parlement arabe (PA) vendredi à Djibouti, a indiqué hier un communiqué de cette institution.

À l'ordre du jour de cette session figure principalement l'«examen des rapports des commissions permanentes du Parlement arabe», a précisé la même source.

La délégation algérienne présente à ces réunions compte MM. Abdelkarim Goreichi et Mansour Maïzia, membres du Conseil de la nation et du Parlement arabe.

APS